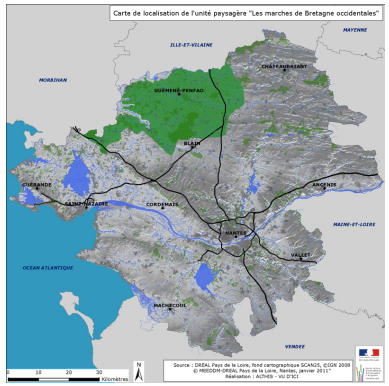

Présentation

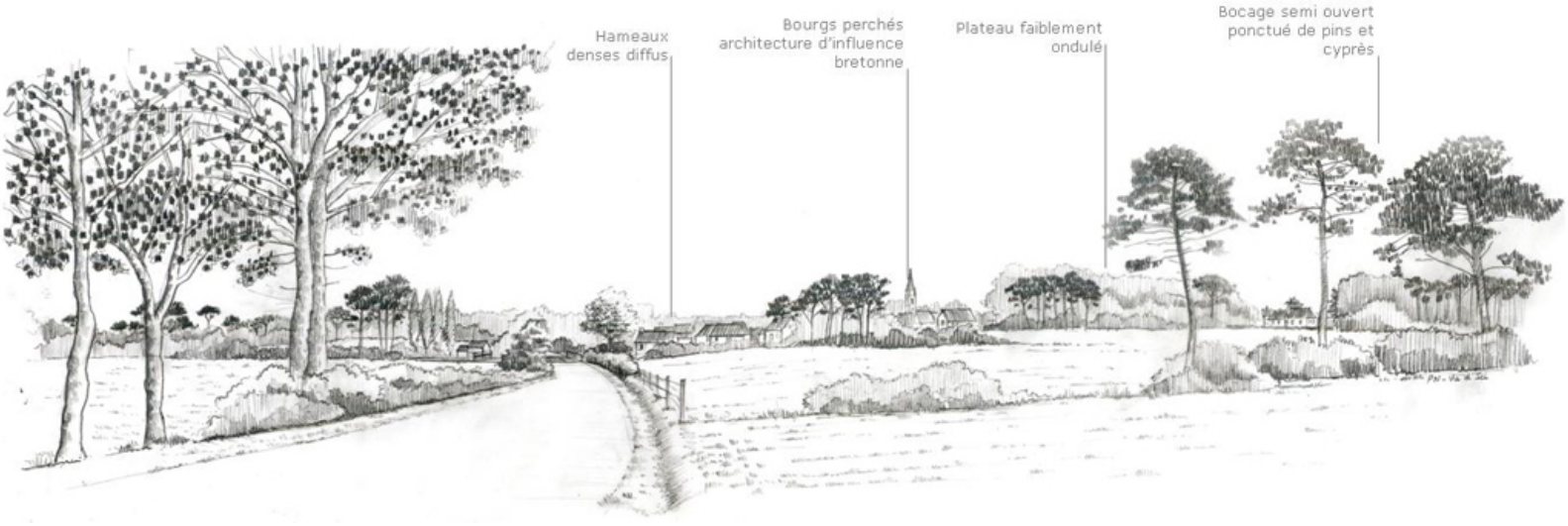

Ambiances paysagères des marches de Bretagne occidentales

« Les échappées de vue ménagées par les longues clairières qui s'ouvrent maintenant en tous sens à travers le bocage, obsèdent l'œil presque partout et rafraîchissent le sentiment de la promenade » J. Gracq – Lettrines 2

Forêt du Gâvre en automne - V. Huard 2001

Les éléments terre

Matières architecturales

Infrastructures et économie

Les formes de l'eau

Posé sur les paysages ouverts des marais de Redon, ce plateau bocager se teinte d'ambiances bretonnes. L'architecture traditionnelle joue subtilement sur les textures de granit et de schistes et s'organise en longères. Sur ce relief quasi plan, seuls les rideaux d'arbres des haies bocagères et les boisements animent les perspectives. Les teintes plus sombres des pins et des cyprès commencent à entrer dans la palette végétale. Comme dans l'unité voisine, le relief ondule sur une orientation unique mais cette fois avec de grandes amplitudes dans une direction plus franchement armoricaine (sud ouest /nord est). Les vallées sont plus imposantes et les cours d'eaux serpentent dans un large ruban de prairies inondables ponctuées de petites processions de saules ou de frênes têtards. L'arrivée du canal de Nantes à Brest dans la vallée de l'Isac offre depuis la voie navigable des perspectives originales sur le paysage et les bourgs perchés. Avec ces vallons mystérieux et les forêts sombres où les futaies s'élancent comme des cathédrales végétales, on se sent véritablement aux portes de la Bretagne légendaire. Si l'évolution de l'activité agricole a ouvert par endroits ces paysages les rendant parfois monotones, elle garantit aussi la qualité et la diversité de ces paysages profondément ruraux.

Les éléments terre

Cette unité présente une réelle diversité dans la palette végétale des arbres et arbustes qui se combinent dans un subtil équilibre composant forêts, boisements boqueteaux et haies bocagères. Les ambiances végétales sont ainsi marquées par le contraste permanent entre persistants (pins, quelques cyprès) et feuillus (chênes, châtaigniers...) taillés en ragosses dans les haies qui cloisonnent visuellement l'espace. Les prairies bocagères, encore très présentes dans les fonds de vallée, s'ouvrent largement sur les plateaux sur une mosaïque culturale.

Matières architecturales

Renvoyant directement au socle géologique de schistes, gneiss et ponctuellement de granits, l'architecture prend des influences bretonnes. L'habitat rural est très épars et les bourgs sont éloignés et jouent de leur promontoire des covisibilités lointaines. Les schistes et l'ardoise donnent des teintes sombres au bâti traditionnel parfois relevé par les teintes ocres des pierres oxydées ou des crépis sablés. Les parcelles et les jardins sont souvent délimités par des palis (dalles de schiste posées à la verticale en palissade).

Infrastructures et économie

Si les quatre voies font sentir leur influence sur les franges est et ouest de l'unité, le réseau routier se distingue par son caractère rural, bordé de fossés et de haies de haut jet. Les infrastructures électriques et plus récemment les éoliennes marquent de manière plus significative ce paysage.

Les formes de l'eau

Si sur le plateau, l'eau paraît quasi absente, elle développe des paysages bien spécifiques dans les vallées. Ainsi, le Don, l'Isac et la Chère se distinguent par leur palette végétale propre de saules, aulnes et frêne souvent taillés en têtards qui cloisonnent des prairies inondables. Ces paysages cloisonnés par les coteaux sont ponctués d'un riche patrimoine de moulins à eau, lavoirs et gués.

Bloc diagramme : Les marches de Bretagne occidentales

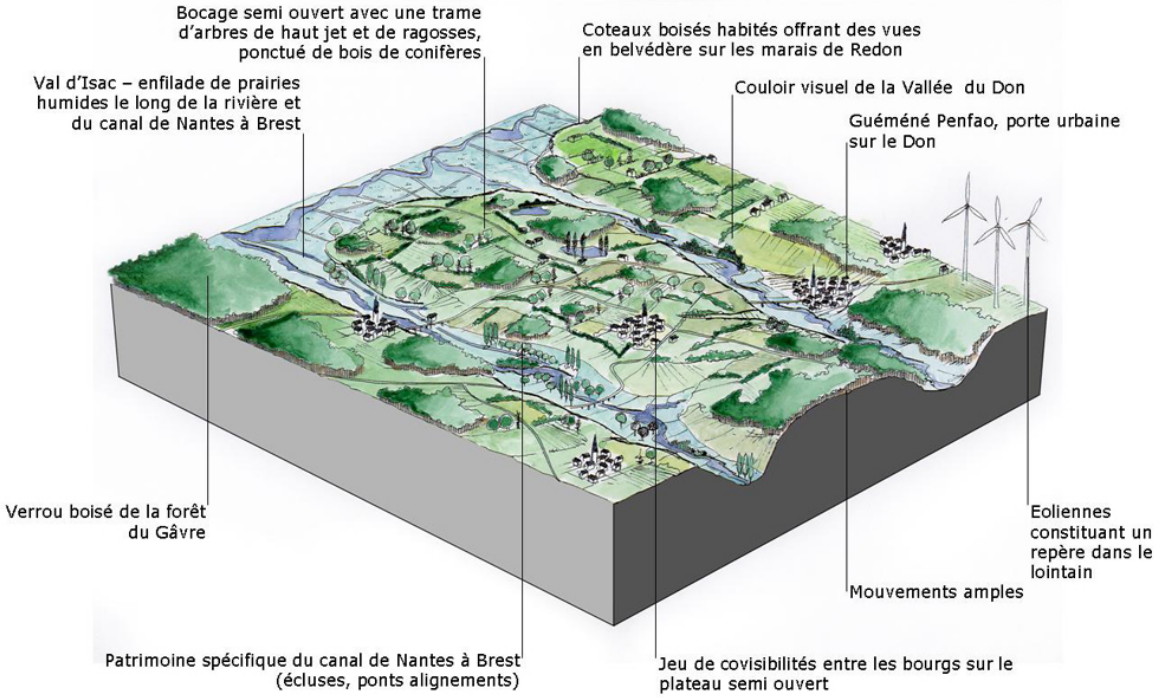

Eléments caractéristiques

Habitat de hameaux ruraux diffus

Bocage avec présence de conifères

Relief ondulé orienté

Habitat en hameaux ruraux diffus

Important patrimoine rural

Plateau bocager semi ouvert

Larges vallées

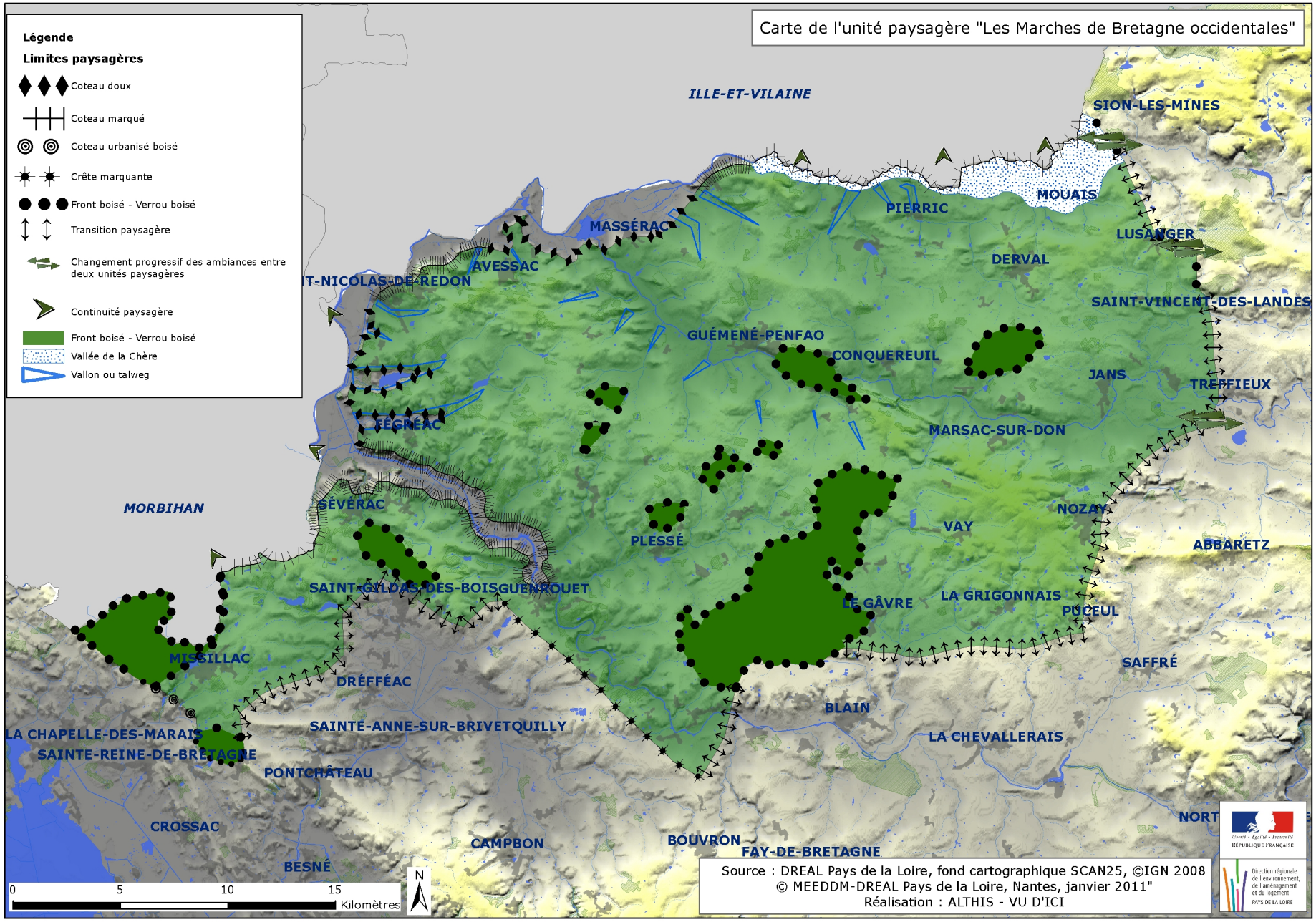
Carte de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentales"
Légende
Limites paysagères
Coteau doux
Coteau marqué
Coteau urbanisé boisé
Crête marquante
Front boisé - Verrou boisé
Transition paysagère
Changement progressif des ambiances entre deux unités paysagères
Continuité paysagère
Front boisé - Verrou boisé
Vallée de la Chère
Vallon ou talweg
ILLE-ET-VILAINE
MORBIHAN
SION-LES-MINES
MOUAIS
PIERRIC
MASSÉRAC
AVESSAC
LUSANGER
DERVAL
SAINT-VINCENT-DES-LANDES
GUÉMENÉ-PENFAO
CONQUEREUIL
JANS
TREFFIEUX
FÉGRÉAC
MARSAC-SUR-DON
SÉVÉRAC
NOZAY
VAY
PLESSÉ
ABBARETZ
SAINT-GILDAS-DES-BOIS
LE GÂVRE
LA GRIGONNAIS
PUCEUL
MISSILLAC
SAFFRÉ
DRÉFFÉAC
BLAIN
SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET
LA CHAPELLE-DES-MARAIS
LA CHEVALLERAIS
SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE
PONTCHÂTEAU
CROSSAC
CAMPBON
BOUVRON
FAY-DE-BRETAGNE
BESNÉ
0 5 10 15
Kilomètres
N
Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2008
© MEEDDM-DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2011"
Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Les limites de l'unité

Au nord un plateau qui se termine en belvédère sur les marais de la vallée de la Vilaine

Ce vaste plateau bocager se termine au nord en blevédère sur les vallées de la Chère et de la Vilaine qui se distingue plus particulièrement par le large paysage horizontal de ses marais en fond de vallée. La frange des coteaux et plus particulièrement leur crête sont particulièrement sensibles du fait de leur exposition forte aux covisibilités lointaines.

Le coteau du sillon de Bretagne qui termine le plateau en promontoire sur la Brière

A l'ouest, l'unité paysagère se prolonge jusqu'au Sillon de Bretagne. Cette limite offre d'ailleurs ponctuellement des vues spectaculaires sur toute l'étendue du bas bocage et des marais de Brière. Sur cette frange occidentale, l'horizon est limité de manière quasi continue par des franges boisées.

Vue sur le coteau boisé de l'Isac et la forêt du Gâvre à l'horizon

Au sud, la limite est moins franche. Il s'agit plus d'une transition vers le bocage spécifique des contreforts du Sillon de Bretagne(d'où les cônifères disparaissent et où les haies sont presque systématiquement doublés d'importants fossés). Elle s'appuie ponctuellement sur la frange boisée de la forêt du Gâvre et sur le Val d'Isac.

A l'est, la limite est encore moins nette et c'est une véritable transition très douce qui fait disparaître très progressivement les influences bretonnes dans l'architecture et transforme progressivement la structure du bocage.

Description

LES COMPOSANTES PHYSIQUES IDENTITAIRES

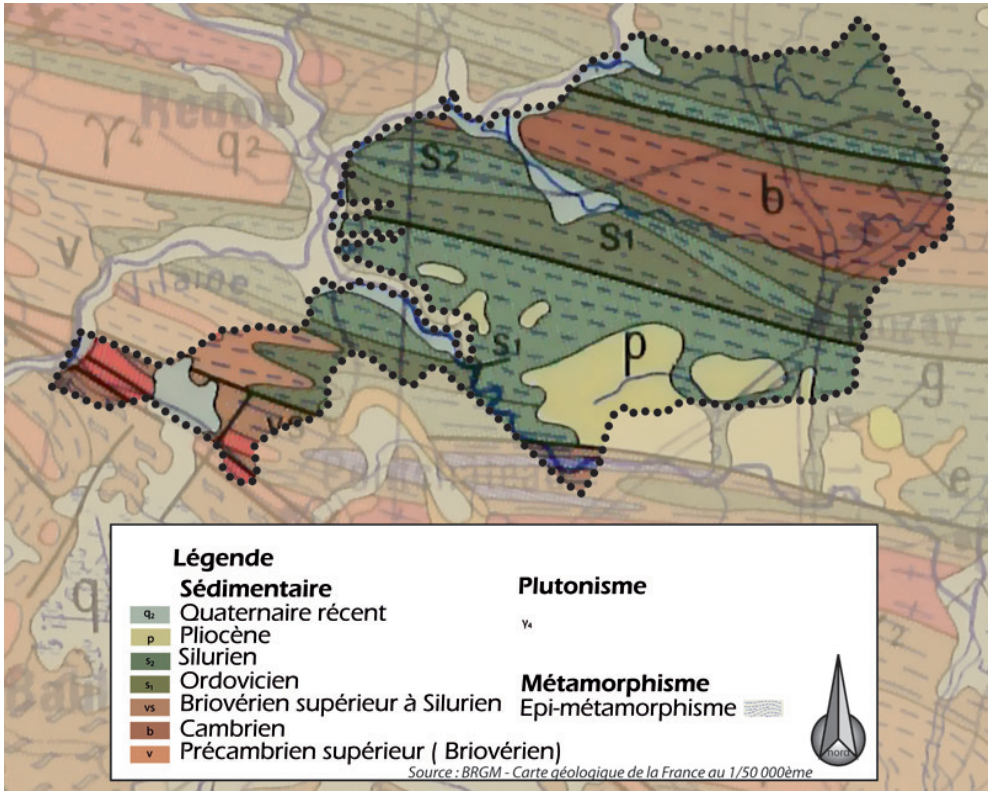

Carte géologique de l'unité paysagère

La géologie du territoire est marquée par une succession de couches anciennes (précambriennes et primaires) orientées dans une direction armoricaine et faillées principalement dans ces directions. Ces roches telles que les schistes, les gneiss et granits se retrouvent mis en oeuvre dans l'architecture traditionnelle. Elles sont encore aujourd'hui exploitées dans les carrières du secteur.

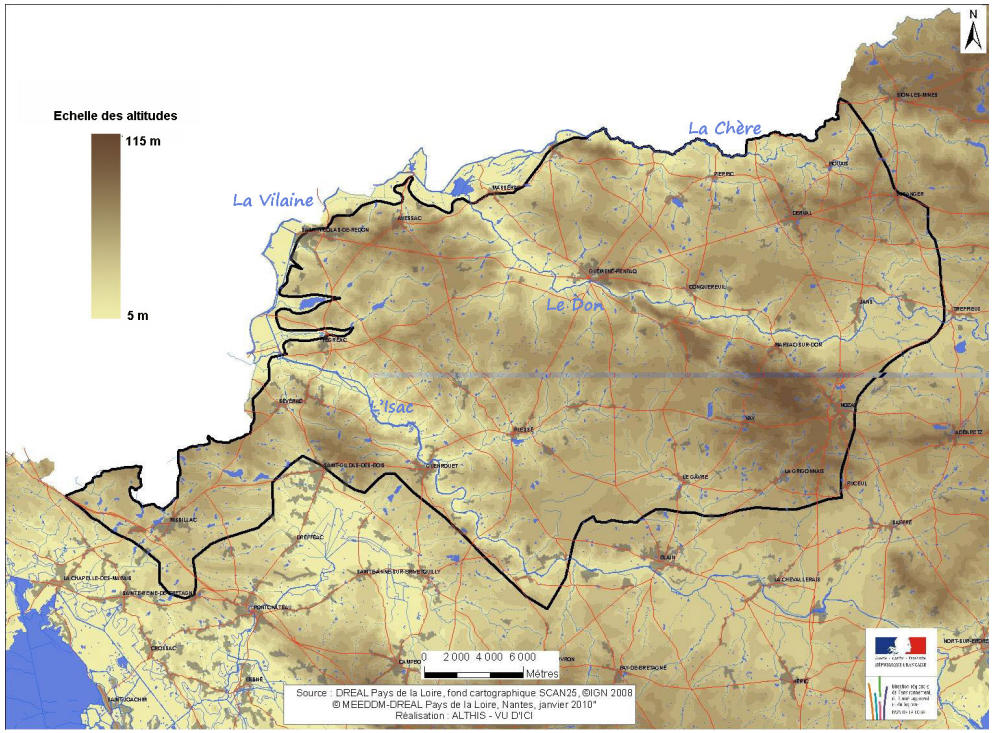

Carte du relief et de l'hydrologie de l'unité

Sur le plateau, le relief est quasi plan voir monotone; il ondule légèrement à l'approche des vallées, découpé par des ruisseaux secondaires.Ce qui ressort principalement dans le paysage ce sont ces grands mouvements amples orientés nord ouest /sud est parallèles au sillon de Bretagne plus au sud.

Moulin à eau dans la vallée du Don

Les directions géologiques se lisent dans le paysage au travers des grandes vallées qui incisent le socle du plateau. Ainsi, le Don et l'Isac dégagent un vaste couloir visuel qui s'ouvre au nord sur l'ensemble des marais de la Vilaine et de la Chère. On y retrouve un riche patrimoine spécifique de moulins et gués.

Haie bocagère à conifères typique de l'unité paysagère

Ce paysage est marqué par une trame bocagère ancienne liée à une activité d'élevage importante (à la fois laitier et pour la viande). Quelques rares zones subsistent encore avec de petites parcelles cadrées par des haies à ragosses et de conifères.

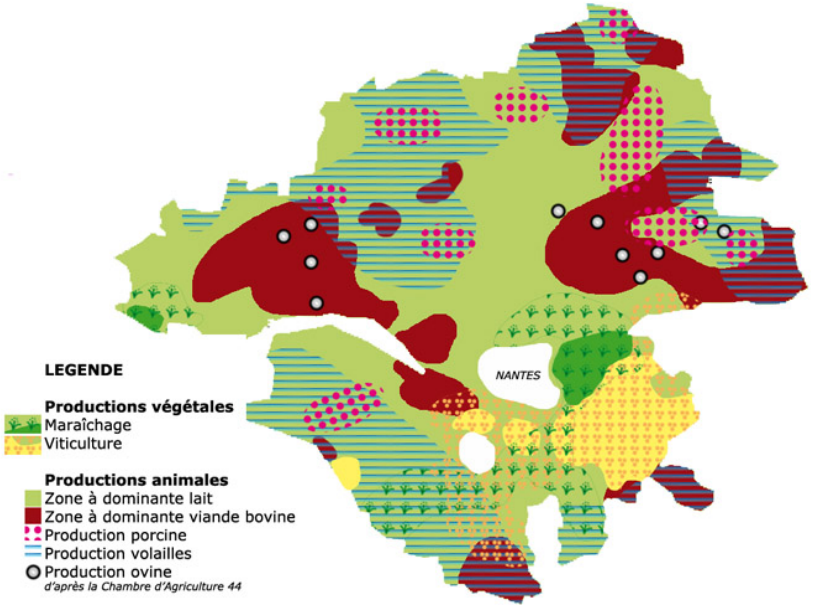

Carte des productions agricoles départementales

Ouverture du paysage bocager sur les ondulations amples du relief

L'évolution agricole s'est traduite par un éclatement de la maille bocagère autrefois dense et une ouverture du paysage à la fois sur de grandes prairies bocagères et sur d'importantes parcelles souvent cultivées. Cette ouverture du paysage révèle par ailleurs les bâtiments d'élevage hors sol porcins ou avicoles qui étalent leur long volume bâti dans le prolongement des anciens hameaux.

Boisements et lande sur les coteaux du Don à Guéméné-Penfao

Les ensembles boisés et les landes constituent également des éléments forts des paysages du plateau. La forêt du Gâvre se distingue par ses ambiances forestières qui composent un paysage à part entière. Elle referme ponctuellement le paysage et est relayée par d'autres verrous boisés qui animent les perspectives. Ces boisements viennent souvent à l'appui de landes à ajoncs qui ourlent en général la crête des coteaux.

Siège de Derval par Dugesclin - Enluminure 1476

A l'antiquité, le territoire est desservi à ses franges par des voies romaines mais demeure globalement enclavé.

L'identité du territoire est basée sur l'activité agricole depuis le moyen âge.

L'unité appartient au Moyen-Âge à la Marche de Bretagne. Apparue au VIIIe siècle, la Marche de Bretagne est une zone stratégique, espace d'échanges économiques, sociaux et culturels, mais aussi terrain d'affrontements et de rivalités entre ducs de Bretagne et rois de France.

Une ligne de forteresses s'érige alors de Dol-de-Bretagne à Pornic en passant par Fougères, Vitré ou Clisson (côté breton), à laquelle répondent côté français les places fortes du Mont-Saint-Michel, Pouancé, Tiffauges ou Noirmoutier.

Derval a fait partie des forteresses construites au XIIe, sous l'autorité du Roi franc, Philippe Auguste. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines.

La campagne demeure relativement peu peuplée, et l'activité qui y prédomine est l'élevage, avec à l'est une activité métallurgique qui se développe au XVIIIème siècle (Derval).

L'EMPREINTE HUMAINE

Témoignent de cette histoire abbayes, foires, forêts, manoirs, routes, ou même toponymie.

Au XVIIIème siècle, l'unité est traversée par une voie commerciale importante reliant Roue, Rennes et Nantes (importation de beurre et de toiles vers Nantes notamment).

La construction du Canal de Nantes à Brest et les réseaux routiers au XVIIIème ont permis le désenclavement du territoire.

Topographie et paysage agro-naturel

L'unité se caractérise par un bocage semi ouvert cadré par d'importants verrous boisés. Elle est marquée par des plissements géologiques Est-Ouest (schistes et grès). La topographie est ainsi marquée par des grands mouvements amples et des effets de belvédères

Son système hydraulique dense arborescent a creusé des vallées marquées dans le plateau.

INFRASTRUCTURES

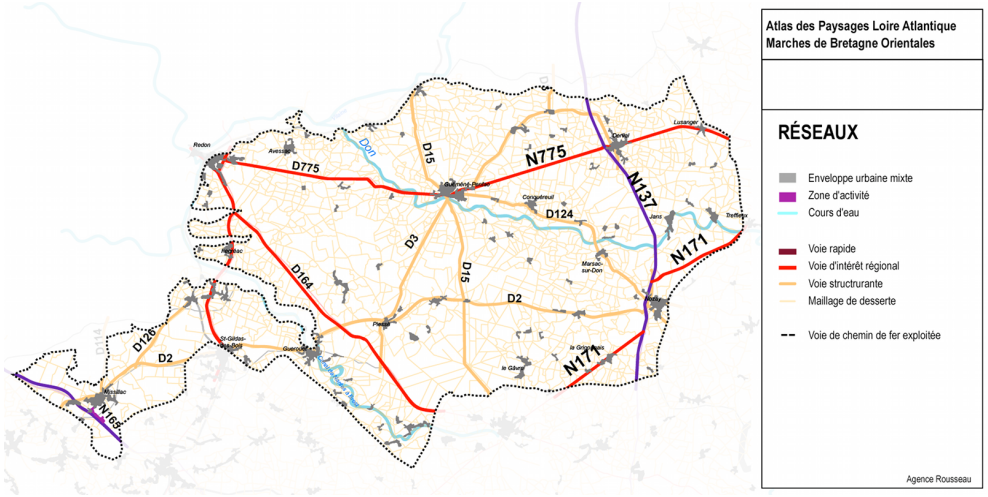

Plan des réseaux viaires sur l'unité

L'unité est à la fois cadrée et fédérée par les infrastructures. La RN137 à l'ouest (4 voies) est très présente dans le paysage. Elle constitue une rupture paysagère forte. Depuis cet axe, le paysage est peu perceptible car la voie a été aménagée comme un « tunnel vert » qui développe son propre paysage.

Le réseau d'infrastructures de desserte est relativement dense, mais hétérogène du fait des importants boisements.

ARCHITECTURE ET HABITAT

Les matériaux de construction traditionnels:

Les sous-sols du sud de l'unité regorgent de schiste, largement, utilisé pour la construction locale, souvent en combinaison avec le grès. On retrouve aussi des éléments en brique et du pisé, et des appareillages de granit.

Les couvertures sont uniformément constituées d'ardoise.

Une unité de transition architecturale

Sur le plan architectural, l'unité est représentative de l'habitat breton style pays de la Mée.

Le style du pays de la Mée

Longère typique de l'habitat rural breton

Schistes et ardoises sombres confèrent à la maison un aspect sévère, rappelant la maison du pays de Rennes. Les habitations adoptent un plan en longueur, regroupant habitations et dépendances au sein du même bâtiment, avec parfois des appentis de part et d'autre de la construction principale. Ce sont les longères caractéristiques de l'habitat rural breton.

Maison de bourg identitaire de l'unité

Le plus souvent, la construction ne présente qu'un seul niveau avec un grenier. On observe un léger exhaussement de la toiture au-dessus des lucarnes, et souvent des linteaux en poutres de bois.

Porche d'entrée dans le bourg de Derval

Les constructions sont légèrement plus hautes que sur l'unité des Marches Orientales. On y observe aussi d'avantage de jeux de porches.

Au titre du patrimoine remarquable, l'unité abrite de nombreux vestiges préhistoriques, moulins, ainsi que Château de Missillac, Château de Juzet, ou encore le Château de Pordor,(Avessac).

ORGANISATION URBAINE

Implantation et organisation du bâti

Aux abords de la vallée du Don, les bourgs se sont souvent développés en haut de plateau, comme Jans notamment.

Le premier élément structurant des bourgs traditionnels est la place centrale insérée dans un tissu bâti dense. Les maisons qui l'entourent, sont de hauteurs plus importantes (R+1, R+2) abritant souvent des commerçants ou des artisans. Au rez-de-chaussée, elles ont des boutiques avec étalages, tandis que les étages sont réservés à l'habitation.
Un élément important de la place est occupé par l'église qui contribue à confirmer l'importance du centre actif du village.

Une autre caractéristique des villages est l'alignement des maisons implantées sur les voies qui conduisent au centre.

De nouvelles extensions urbaines composées essentiellement de maisons individuelles compromettent le modèle traditionnel. Ayant des densités plus faibles, elles intègrent des jardins privatifs comme des éléments indispensables et la voiture y occupe une place essentielle (place de stationnement, voies larges).

ANALYSE STRUCTURELLE

La densité de population est relativement faible. L'évolution démographique connaît une tendance positive malgré des situations contrastées.
Les bassins de vie ruraux de Guéméné Penfao et Derval connaissent cependant une phase de déclin, tandis que celui de Nozay présente une dynamique modérée.

Agriculture

Arboriculture fruitière dans la vallée de

l'Isac

relativement stable puisqu'elle a diminué de moins de 5%, à l'exception de la partie sud-ouest de l'unité.

Industrie et tertiaire

L'activité industrielle et tertiaire est limitée. La principale zone d'activité est implantée à Saint-Nicolas-Redon.
L'orientation économique majoritaire est résidentielle et agro-alimentaire.

Tourisme

L'activité touristique est relativement faible.
L'unité dispose principalement d'une offre de chambres d'hôtes et de gîtes ruraux.

Analyse sensorielle

Cette unité à caractère rural nous offre une diversité végétale et d'ambiance qui au grès d'une promenade viennent divertir nos yeux et nos narines. L'odeur de la forêt, celle des pins après une douce pluie mêlée à celle des châtaigniers, nous rapproche d'une nature à l'allure presque mystique. Mais attention à la Fée Carabosse, qui selon la légende, par les nuits très sombres, retrouve sa mobilité et rôde encore dans les bois de la vallée.

L'agriculture est dominée par la polyculture et l'élevage (mais, grain fourrage, céréales et élevage bovin).
L'unité est dominée par la production de lait et l'élevage de volailles. L'unité abrite aussi un pôle d'élevage porcin important aux abords de Guémémé Penfao.
La taille des exploitations est relativement petite.

Entre 1988 et 1990, la surface agricole utile est

Sous-Unité Paysagère

Sur le socle du relief se distinguent naturellement trois grands plateaux séparés par deux vallées: celle du Don, plus ample, véhicule ses propres ambiances dans un large couloir visuel, celle de l'Isac développe, dans un étroit corridor paysager, des ambiances plus intimistes. La vallée de la Chère, plus au nord, constitue une limite paysagère qui renvoie à une échelle de vallée intermédiaire. Les trois plateaux se distinguent eux par la densité du bocage, le rythme des boisements, voire des ensembles forestiers et de la densité de population.

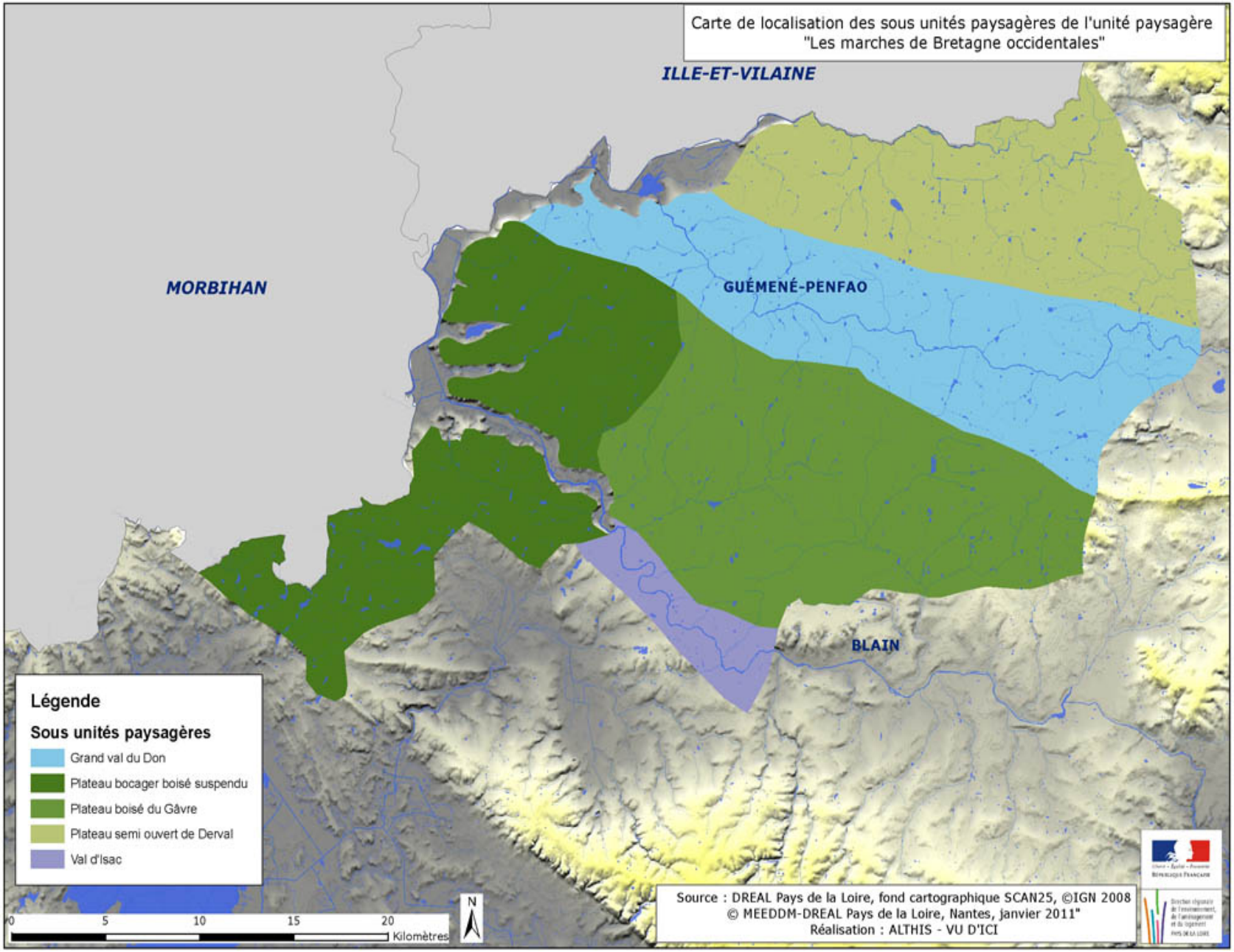
Carte de localisation des sous unités paysagères de l'unité paysagère "Les marches de Bretagne occidentales"
ILLE-ET-VILAINE
MORBIHAN
GUÉMENÉ-PENFAO
BLAIN
Légende
Sous unités paysagères
Grand val du Don
Plateau bocager boisé suspendu
Plateau boisé du Gâvre
Plateau semi ouvert de Derval
Val d'Isac
0 5 10 15 20
Kilomètres
N
Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2008
© MEEDDM-DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2011"
Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Plateau semi-ouvert de Derval

Vue plongeante sur la vallée de la Chère inondée

Cette sous-unité s'appuie au nord sur la vallée de la Chère qui se distingue par ses jeux de covisibilités (effets de promontoires sur la vallée depuis le plateau) et ses ambiances intimistes de prairies bocagères inondables. Au sud, c'est la vallée du Don qui marque la fin de ce plateau. A l'ouest, c'est la vallée de la Vilaine et ses vastes marais qui prennent le relai. A l'est, la limite est beaucoup moins nette et l'on constate une transition très progressive des ambiances bocagères à conifères vers le bocage plus dense à feuillus de l'unité voisine.

Vue sur le plateau bocager ondulé semi ouvert des environs de Derval

Ce plateau, au bocage résiduel très ouvert, laisse souvent de longues perspectives sur un relief faiblement ondulé. Les grandes cultures alternent avec les pâtures souvent délimitées par un rideau transparent d'arbres de haut jet, reliques d'une haie autrefois plus dense. Dans ce paysage semi-ouvert, les éléments construits prennent une grande importance et notamment les éoliennes qui se distinguent en repère sur l'horizon de Derval. Les bourgs sont souvent positionnés en repère sur le plateau, soit en son coeur (comme Derval), soit en bordure (comme Pierric), s'étageant sur les coteaux et jouant de covisibilités lointaines.

Parc éolien de Derval Lusanger, un repère dans le paysage

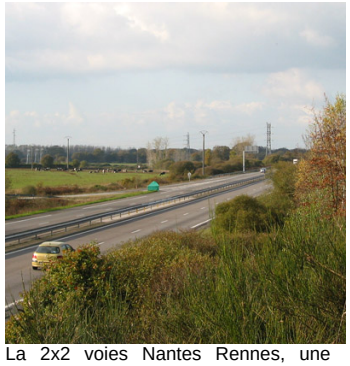

La 2x2 voies Nantes Rennes, une rupture physique et visuelle dans le paysage

La voie express Nantes-Rennes marque également le paysage de cette sous-unité de deux façons : par la rupture physique et visuelle qu'elle produit dans l'espace et par la pression urbaine qu'elle induit sur les bourgs à proximité (et notamment le bourg de Derval).

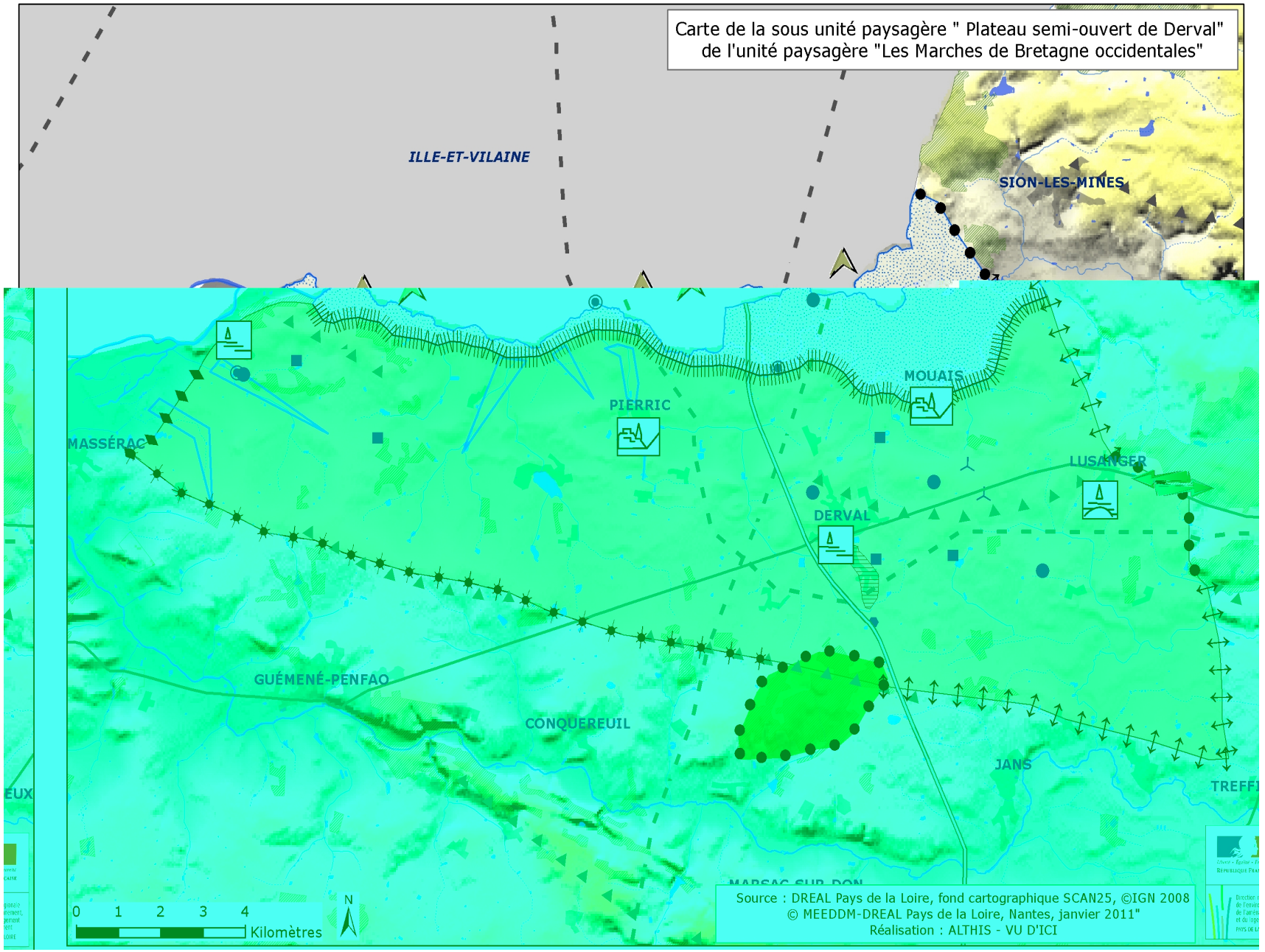
Carte de la sous unité paysagère " Plateau semi-ouvert de Derval"
de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentales"
ILLE-ET-VILAINE
SION-LES-MINES
MOUAIS
PIERRIC
MASSÉRAC
LUSANGER
DERVAL
GUÉMENÉ-PENFAO
CONQUEREUIL
JANS
0 1 2 3 4
Kilomètres
N
Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2008
© MEEDDM-DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2011"
Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Légende de la sous unité paysagère " Plateau semi-ouvert de Derval"
de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentale"

Légende

Limites paysagères

- Coteau doux
- Coteau marqué
- Crête marquante
- Front boisé - Verrou boisé
- Transition paysagère
- Transition du bocage à chêne et du bocage semi ouvert à conifères
- Front boisé - Verrou boisé
- Vallée de la Chère
- Vallon ou talweg

Composantes marquantes et particularités paysagères

- Ligne de crête avec phénomène de bascule
- Lignes électriques
- Route marquante (4 voies)
- Route marquante
- Château / Manoir avec son parc
- Echangeur marquant
- Moulin à eau
- Moulin à vent
- Parc éolien

Structures urbaines

- Zone de forte diffusion urbaine
- Bourg perché
- Bourg structuré sur un vallon
- Bourg étagé sur coteau

Sous unité paysagère : Plateau semi-ouvert du Derval

Plateau bocager ouvert faiblement ondulé, alternant cultures et pâtures avec des haies qui se limitent souvent par des rideaux d'arbres de haut jet; bourgs en repère sur le plateau

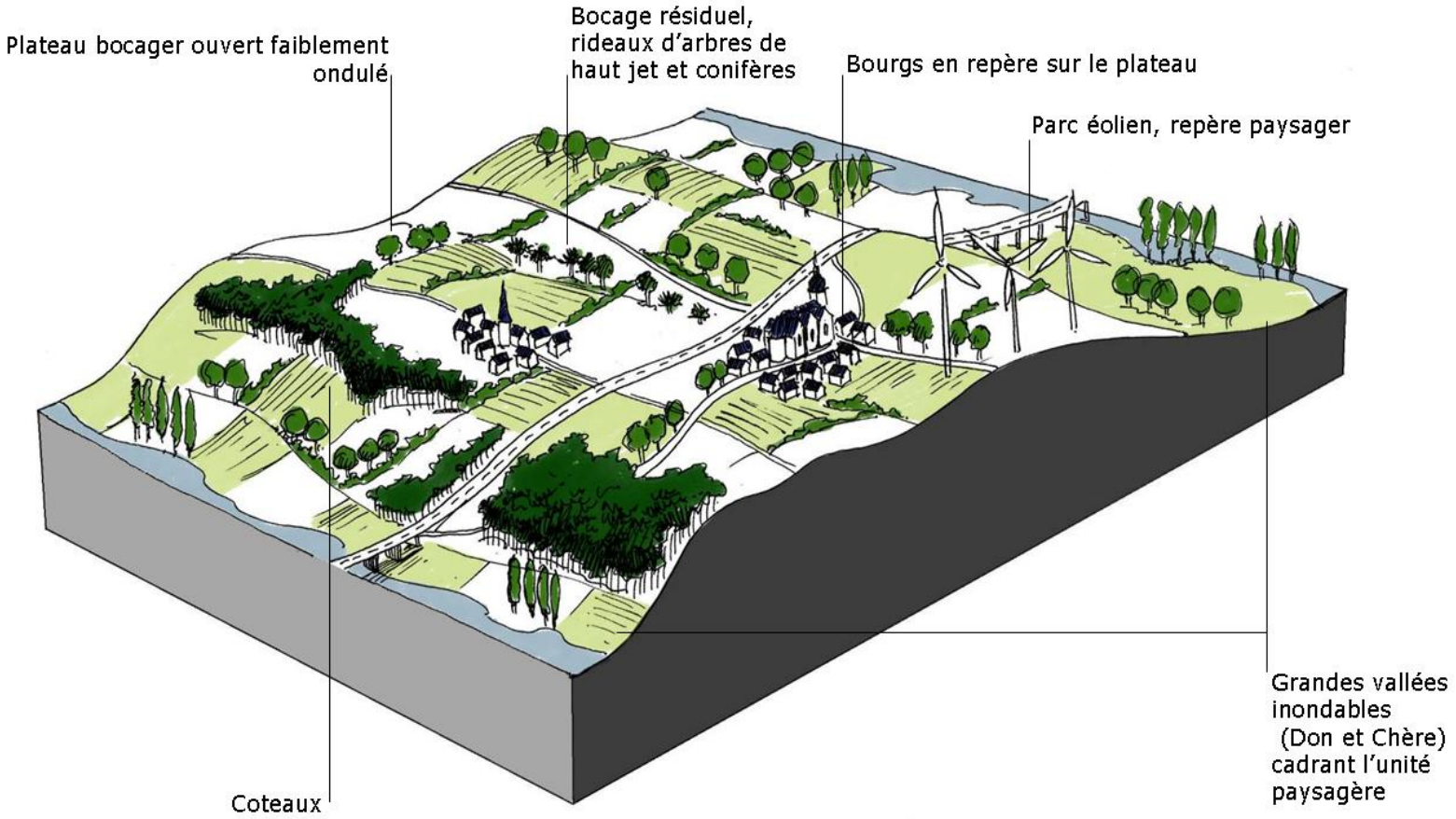
Plateau bocager ouvert faiblement ondulé
Bocage résiduel, rideaux d'arbres de haut jet et conifères
Bourgs en repère sur le plateau
Parc éolien, repère paysager
Grandes vallées inondables (Don et Chère) cadrant l'unité paysagère
Coteaux

Grand Val du Don

Panorama sur la vallée du Don et ses coteaux boisés

La vallée du Don est cadrée par deux coteaux plus ou moins pentus qui se distinguent dans le paysage par les landes et le boisement de leur crête, ainsi que des aplombs rocheux parfois spectaculaires. Ils délimitent une vallée relativement large quadrillée de petites prairies bocagères.

Prairie bocagère inondable au bord du Don

Le paysage est beaucoup plus refermé que sur le plateau ; la trame bocagère raccourcit les vues et cadre de petites prairies inondables qui s'enfilent le long de la rivière. On y retrouve des aulnes, des frênes, des saules, des chênes et plus récemment des lignes de peupliers.

Haie de ragosses (arbres taillés à même le tronc)

Comme sur le reste de l'unité, on retrouve le mode de taille des arbres spécifique du sud Bretagne: la ragosse. Il donne aux arbres une silhouette singulière en forme de "cactus" géant l'hiver qui se distingue particulièrement dans le paysage.

Un patrimoine bâti vernaculaire riche et varié

Les bourgs s'implantent d'une manière générale de façon étagée sur les coteaux et le plus à l'appui d'un vallon secondaire du Don. C'est notamment, le cas du centre de Guéméné Penfao dont l'urbanisation s'est ensuite développé en

éventail sur le plateau. L'ensemble de la vallée est marqué par un riche patrimoine de châteaux et de parcs implantés en promontoire sur les coteaux, ainsi que de puits, moulins à eau et lavoirs implantés le long des rivières.

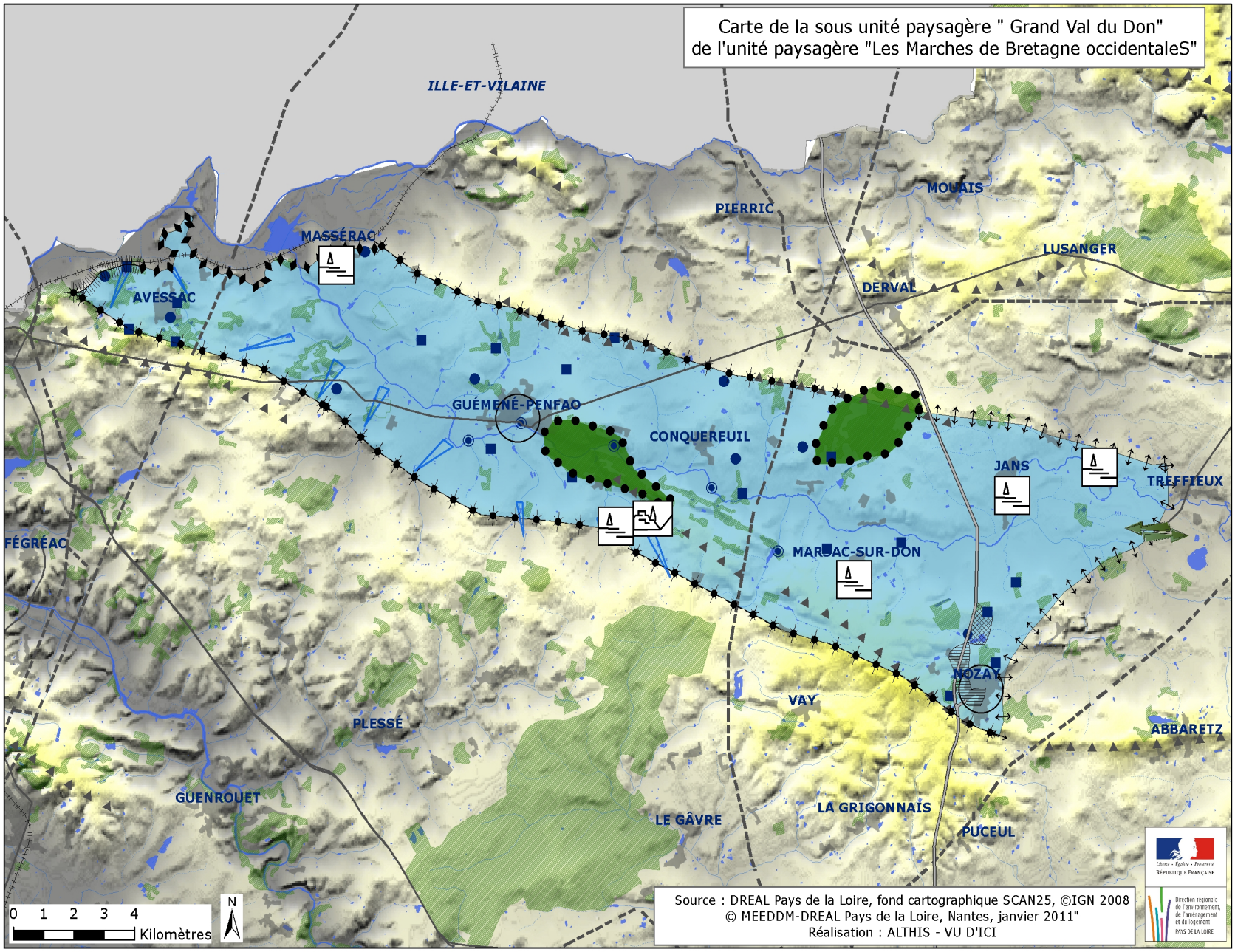
Carte de la sous unité paysagère " Grand Val du Don"
de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentaleS"
ILLE-ET-VILAINE
MOUAIS
PIERRIC
MASSÉRAC
LUSANGER
DERVAL
AVESSAC
GUÉMENÉ-PENFAO
CONQUEREUIL
JANS
TREFFIEUX
FÉGRÉAC
MARSAC-SUR-DON
NOZAY
VAY
ABBARETZ
PLESSÉ
GUENROUET
LE GÂVRE
LA GRIGONNAIS
PUCEUL
0 1 2 3 4
Kilomètres
N
Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2008
© MEEDDM-DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2011"
Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Légende de la sous unité paysagère " Grand Val du Don"
de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentale"

Légende

Limites paysagères

- Coteau doux
- Coteau marqué
- Crête marquante
- Front boisé - Verrou boisé
- Transition paysagère
- Transition du bocage à chêne et du bocage semi ouvert à conifères
- Front boisé - Verrou boisé
- Vallon ou talweg

Composantes marquantes et particularités paysagères

- Ligne de crête avec phénomène de bascule
- Lignes électriques
- Route marquante (4 voies)
- Route marquante
- Voie férrée
- Château / Manoir avec son parc
- Echangeur marquant
- Moulin à eau
- Moulin à vent

Structures urbaines

- Zone de forte diffusion urbaine
- Zone d'activités marquante
- Bourg structuré sur un vallon
- Bourg étagé sur coteau
- Point d'articulation urbaine

Sous unité paysagère : Grand Val du Don

Vallée ample ouvrant un large couloir visuel ponctué d'aplombs rocheux et landes dominant la vallée (caractère pittoresque); Coteaux doux semi ouvert avec des effets de belvédères,
bocage spécifique de fond de vallées

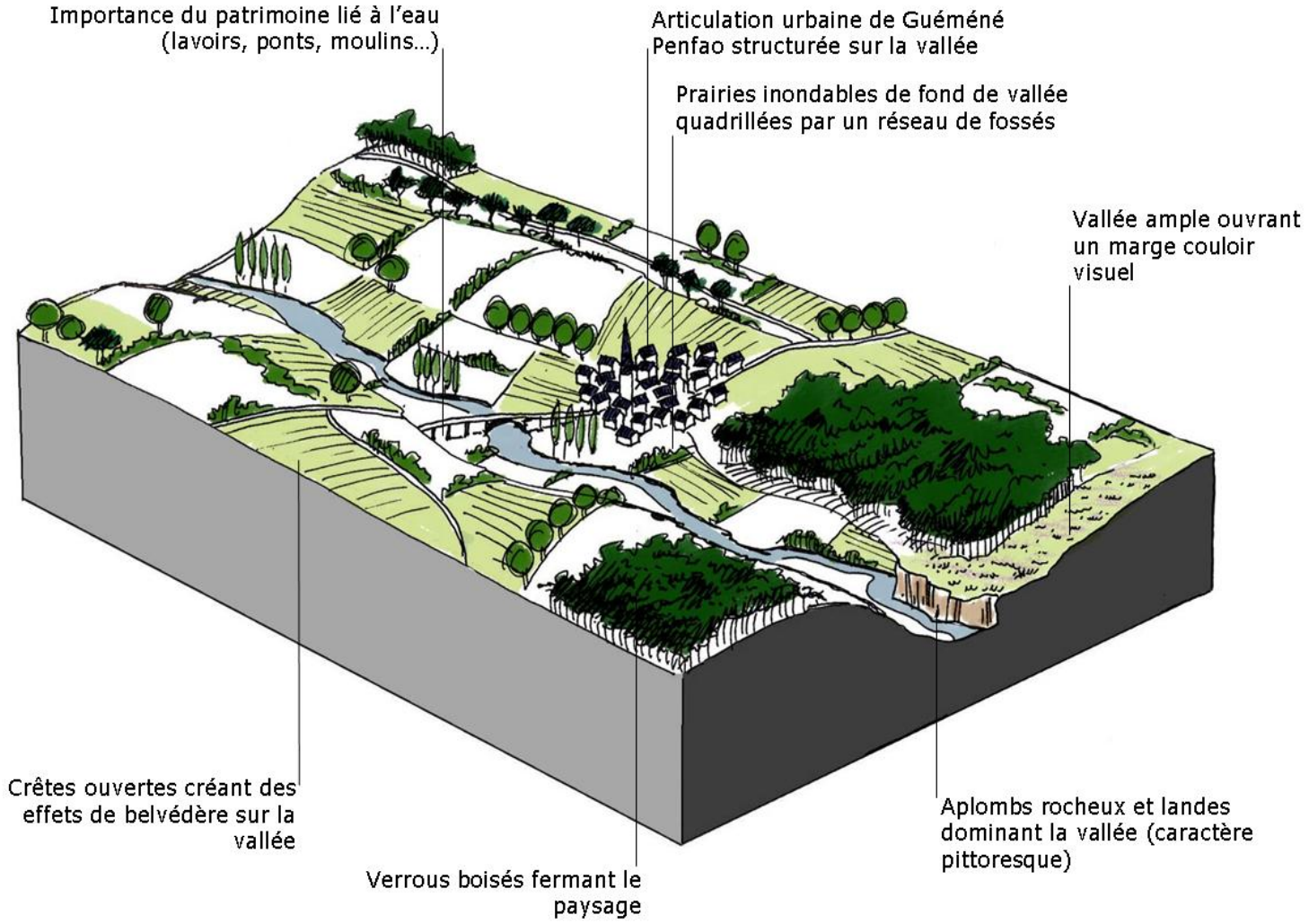
Importance du patrimoine lié à l'eau (lavoirs, ponts, moulins…)
Articulation urbaine de Guéméné Penfao structurée sur la vallée
Prairies inondables de fond de vallée quadrillées par un réseau de fossés
Vallée ample ouvrant un marge couloir visuel
Crêtes ouvertes créant des effets de belvédère sur la vallée
Verrous boisés fermant le paysage
Aplombs rocheux et landes dominant la vallée (caractère pittoresque)

Plateau boisé du Gâvre

Un paysage limité par l'horizon boisé de la forêt du Gâvre

Cette sous-unité s'appuie au nord sur la vallée de la Vilaine. Elle s'organise clairement autour de l'horizon boisé de la forêt du Gâvre qui referme rapidement les perspectives donnant à ce paysage une échelle humaine. C'est véritablement cette densité de petits boisements de feuillus (ponctués de quelques pinèdes) qui donne à cette unité son caractère.

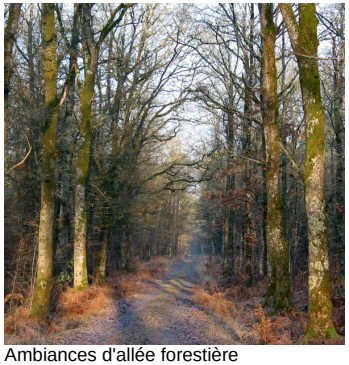

Ambiances d'allée forestière

Cette sous-unité développe également de belles ambiances forestières. Les allées forestières rectilignes ouvrent de longues perspectives dans les futaies de feuillus. Les ambiances changent au gré des essences majoritaires de boisement: chênes, hêtres, pins sylvestres et maritimes, bouleaux... L'ancienne forêt du Gâvre se distingue par ses ambiances de cathédrale végétale et la présence de nombreux ruisseaux qui la traversent : elle renvoie directement aux forêts légendaires de la culture bretonne par le mystère qu'elle dégage.

Bourg perché de Plessé

Ces ruisseaux se prolongent d'ailleurs sur le plateau, en découpant de petits vallons secondaires sur lesquels s'implantent des bourgs perchés sur les coteaux ou les crêtes. De nombreux gros hameaux prolongent, dans la campagne, les ambiances villageoises: si la forêt du Gâvre est inhabitée, sa lisière est soulignée de nombreux villages et bourgs.

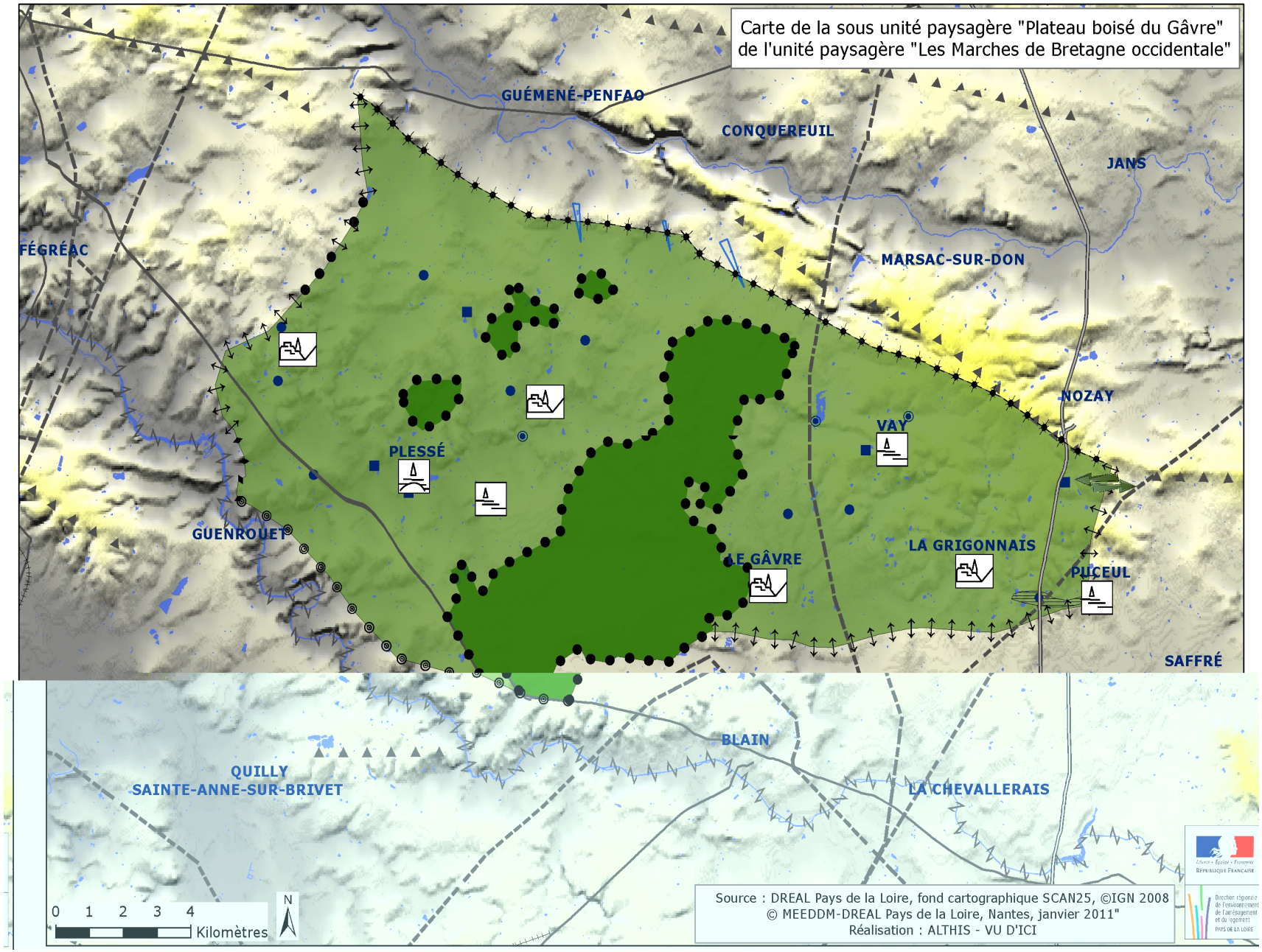
Carte de la sous unité paysagère "Plateau boisé du Gâvre"
de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentale"
GUÉMENÉ-PENFAO
CONQUEREUIL
JANS
FÉGRÉAC
MARSAC-SUR-DON
NOZAY
VAY
PLESSÉ
GUENROUET
LE GÂVRE
LA GRIGONNAIS
PUCEUL
SAFFRÉ
BLAIN
QUILLY
SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET
LA CHEVALLERAIS
0 1 2 3 4
Kilomètres
N
Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2008
© MEEDDM-DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2011"
Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Légende de la sous unité paysagère " Plateau boisé du Gâvre"
de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentale"

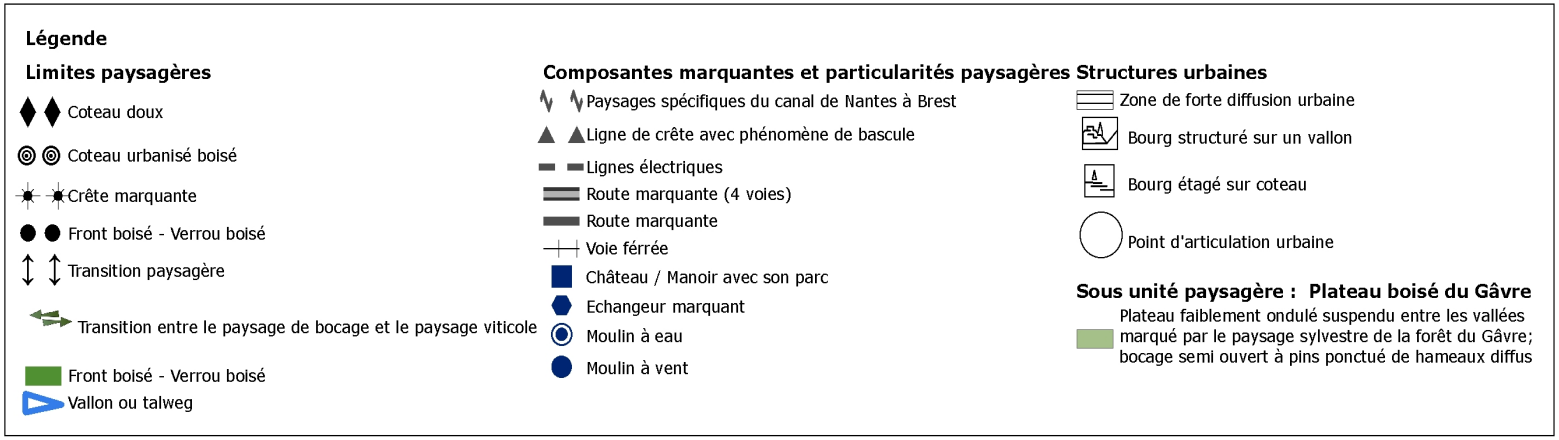

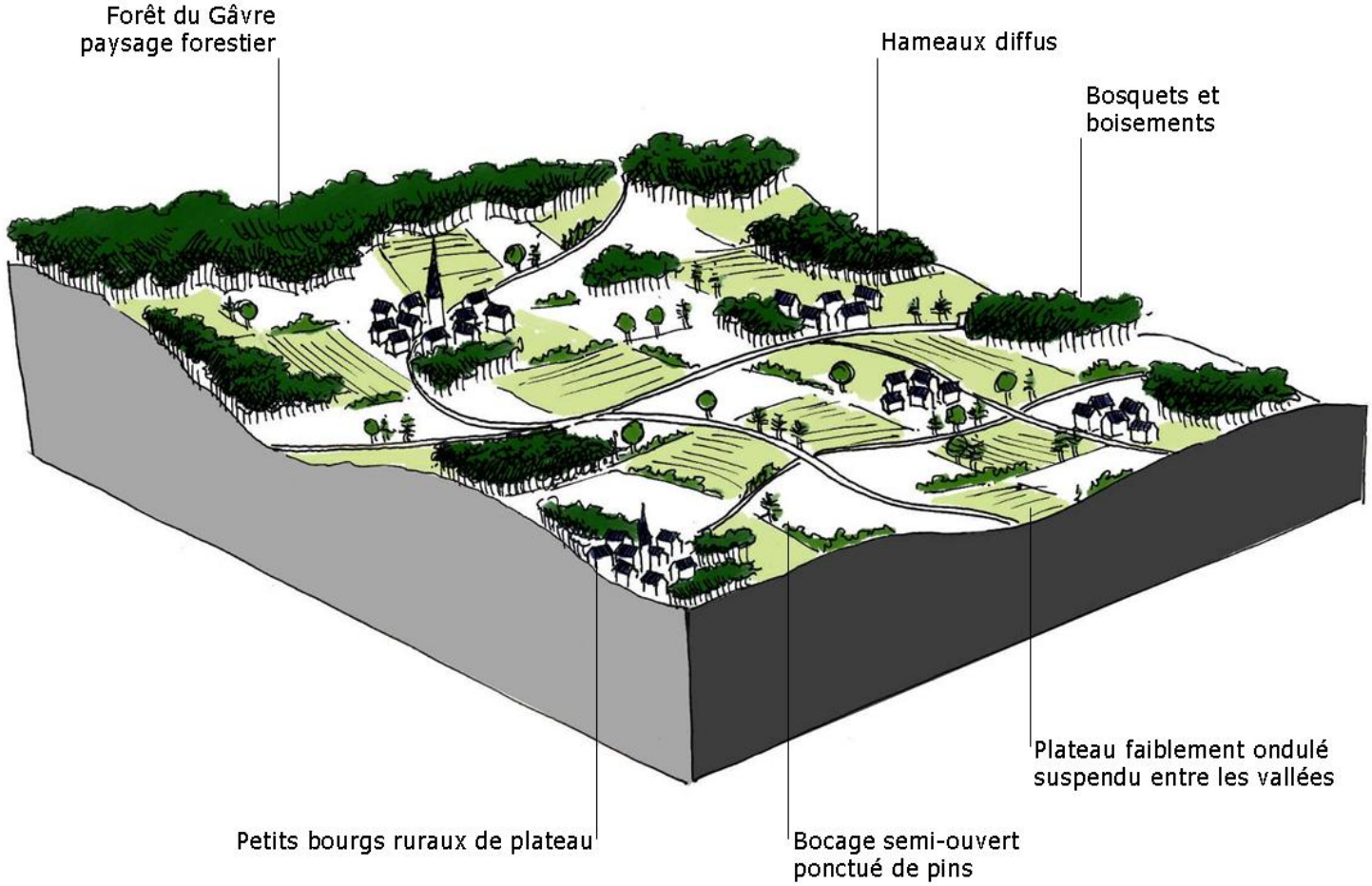
Forêt du Gâvre
paysage forestier
Hameaux diffus
Bosquets et
boisements
Plateau faiblement ondulé
suspendu entre les vallées
Petits bourgs ruraux de plateau
Bocage semi-ouvert
ponctué de pins

Val d'Isac

Prairies inondées du val d'Isac

Le Val d'Isac, sur cette unité, se distingue de sa partie en amont de Guenrouët par un gabarit qui s'ouvre plus largement pour laisser place à des prairies bocagères inondables. Ces prairies alternent avec des faciès de marais à phragmites qui se révèlent particulièrement dans le paysage par leurs chaumes dorés en hiver ou leur vert tendre en été.

Frênes têtard dans la vallée de l'Isac

On retrouve également sur ces espaces la silhouette singulière des frênes têtards: taillés quasiment à hauteur d'homme (souvent à deux ou trois mètres), ils développent un large tronc court qui se termine de façon renflée (comme une tête). Les charpentières qui se développent de manière uniforme autour de ce renflement, donnent à l'arbre un port boule régulier.

appontement de Guenrouët sur le canal de Nantes à Brest

La particularité de cette vallée par rapport aux autres grandes vallées de l'unité réside aussi principalement dans la navigabilité du cours de l'Isac qui constitue là une section du canal de Nantes à Brest. On retrouve donc là le gabarit relativement régulier de la rivère, la présence de chemins de halage le long souvent soulignés d'alignements d'arbres et de quais ou d'appontements. C'est véritablement par la voie d'eau que se révèle toute la richesse de cette sous-unité paysagère.

Ambiance aquatique hivernale de l'Isac

Sur la partie aval proche de l'embouchure, le canal se dissocie du cours de l'Isac. Ce dernier prend un gabarit plus petit et un dessin plus sinueux. Le canal quant à lui, prend son dessin plus rectiligne et longe le coteau. Le paysage dessiné par

ces deux voies d'eau parallèles parfois très proches est assez singulier.

Relation visuelle entre le bourg et le canal à Guenrouët

En relation directe avec le marais, de nombreux hameaux se sont installés en pied de coteau et s'étagent en remontant sur la pente (à l'abri des inondations). Les bourgs quant à eux s'implantent plus en haut de coteau avec des connexions descendantes vers le canal. Ils jouent ainsi des covisibilités d'un coteau à l'autre et sur le plateau.

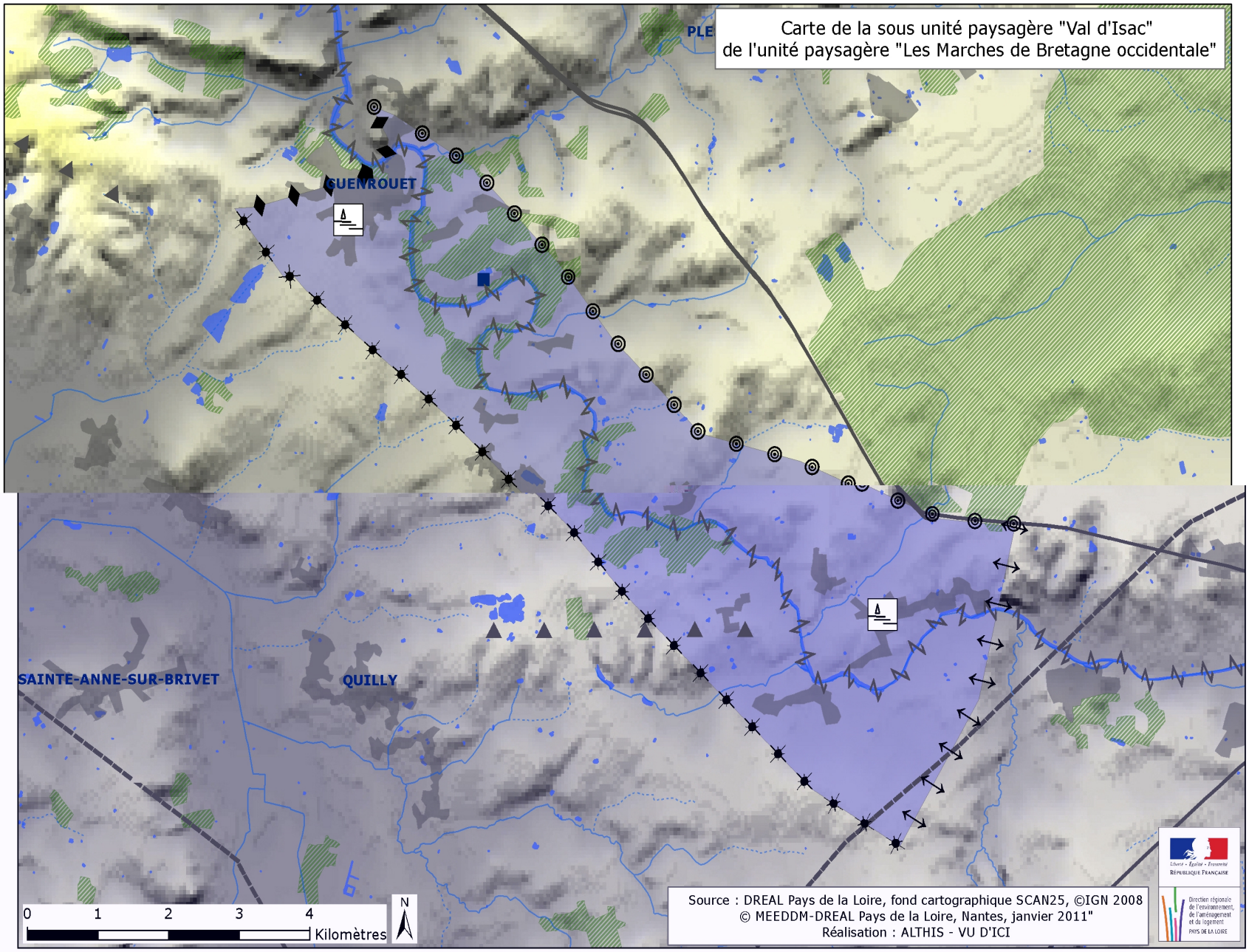
Carte de la sous unité paysagère "Val d'Isac"
de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentale"
PLE
GUENROUET
SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET
QUILLY
0 1 2 3 4
Kilomètres
N
Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2008
© MEEDDM-DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2011"
Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Légende de la sous unité paysagère "Val d'Isac"
de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentale"

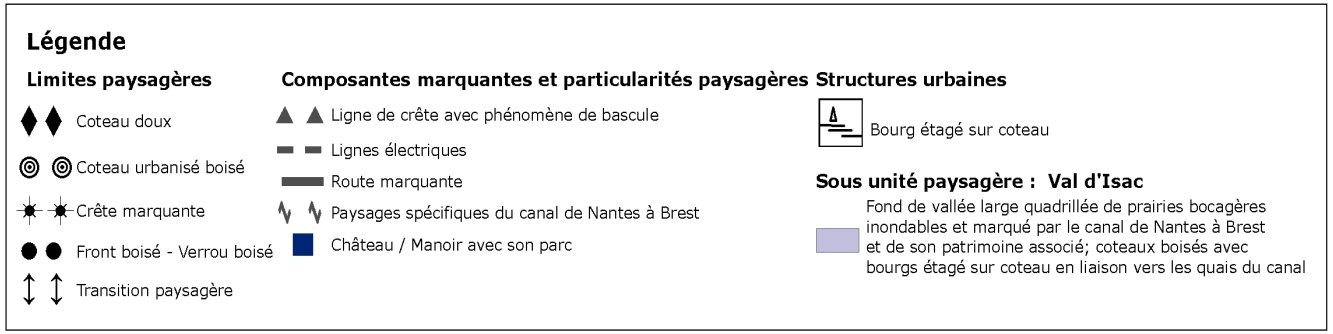

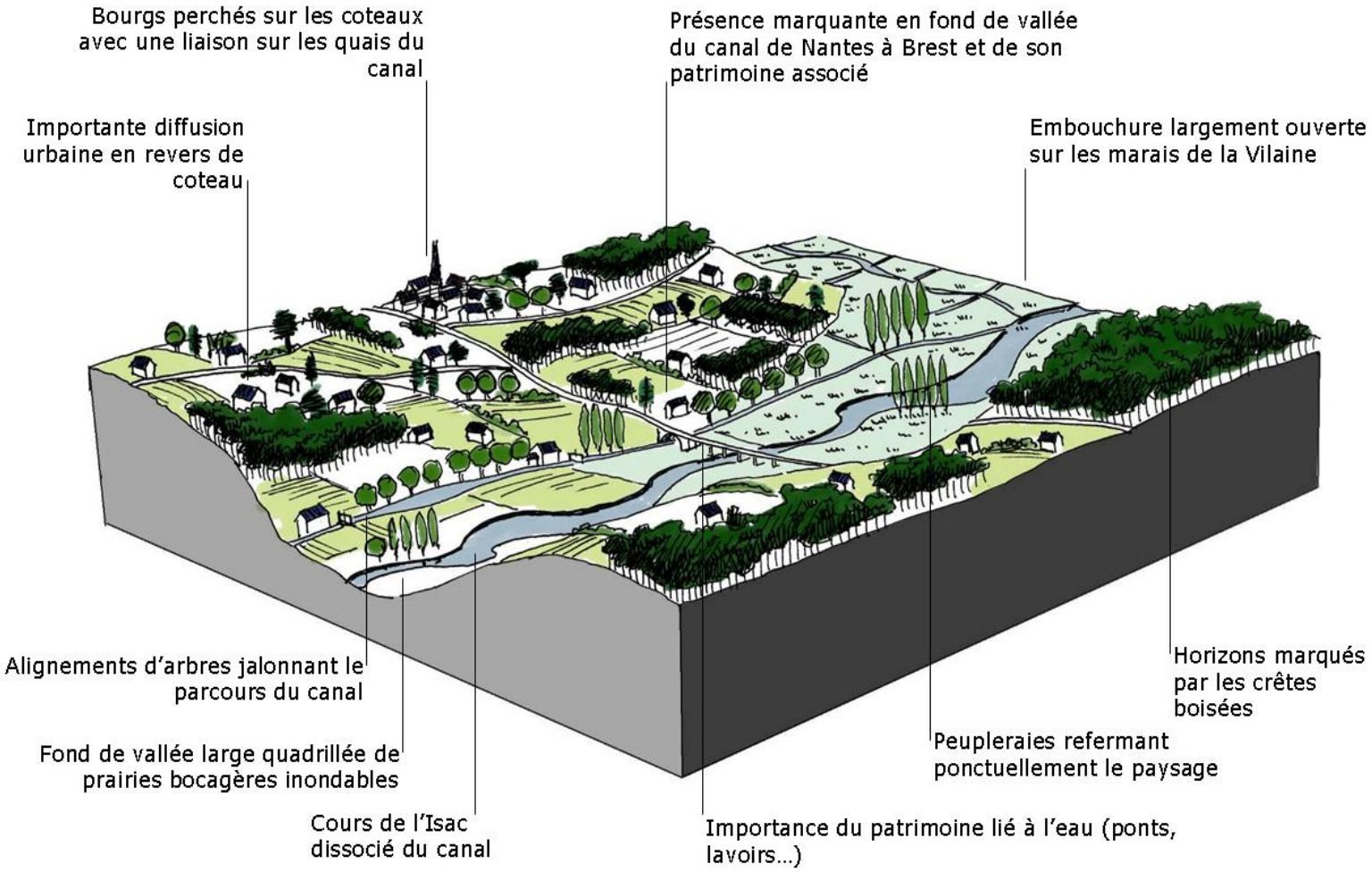
Bourgs perchés sur les coteaux avec une liaison sur les quais du canal
Présence marquante en fond de vallée du canal de Nantes à Brest et de son patrimoine associé
Importante diffusion urbaine en revers de coteau
Embouchure largement ouverte sur les marais de la Vilaine
Alignements d'arbres jalonnant le parcours du canal
Horizons marqués par les crêtes boisées
Fond de vallée large quadrillée de prairies bocagères inondables
Peupleraies refermant ponctuellement le paysage
Cours de l'Isac dissocié du canal
Importance du patrimoine lié à l'eau (ponts, lavoirs…)

Plateau bocager boisé suspendu

Traversé par le val d'Isac, ce plateau paraît comme suspendu sur la vallée de la Vilaine et ses grands marais dont il constitue l'horizon sud. Au sud de l'unité, les ambiances changent progressivement pour s'ouvrir sur les marais du haut Brivet.

Ambiance de chemin creux caractéristique

Fortement boisée, cette sous-unité présente des paysages à l'horizon rapproché et aux vues courtes. Seules les zones bocagères ouvertes par les grandes cultures dégagent de longues perspectives, très vite cadrées par des rideaux d'arbres. Ce territoire est quadrillé par un réseau encore relativement dense de chemins creux bien conservés dans leur structure. Ils sinuent dans la campagne et proposent sous les frondaisons denses des chênes des voies ombragées ouvrant ça et là des fenêtres sur les prairies alentour.

Un plateau légèrement ondulé animé par des horizons boisés

De nombreux petits vallons secondaires créent sur cette fin de plateau des ondulations amples qui donnent une impression par endroits de relief collinaire.

Vue sur la lisière de la forêt et du parc du château de la Bretesche

Les boisements sont là encore très variés alternant conifères et feuillus et ils s'appuient systématiquement sur des vallons où des retenues créent des mares ou des étangs. Les ambiances de clairières d'eau sont alors remarquables avec ces lisières colorées qui se reflètent dans un miroir où le ciel semble s'être posé au beau milieu la forêt.

Vue sur les arrière de la zone artisanale le long de la RN 165

Sous l'influence de l'axe Nantes/Brest et de la jonction Pontchâteau/Redon, ce territoire présente une forte diffusion urbaine qui s'est agrégée non seulement aux bourgs mais aussi aux hameaux en les étirant le long des axes. Si l'architecture traditionnelle sur ce territoire (avec un riche patrimoine vernaculaire parfois remarquable) est d'influence bretonne, les extensions urbaines récentes renvoient au paysage plus banal des zones pavillonnaires périurbaines. De même, la pression de ces axes a induit l'essaimage des zones d'activités le long des voies qui marquent, depuis la campagne, les horizons boisés.

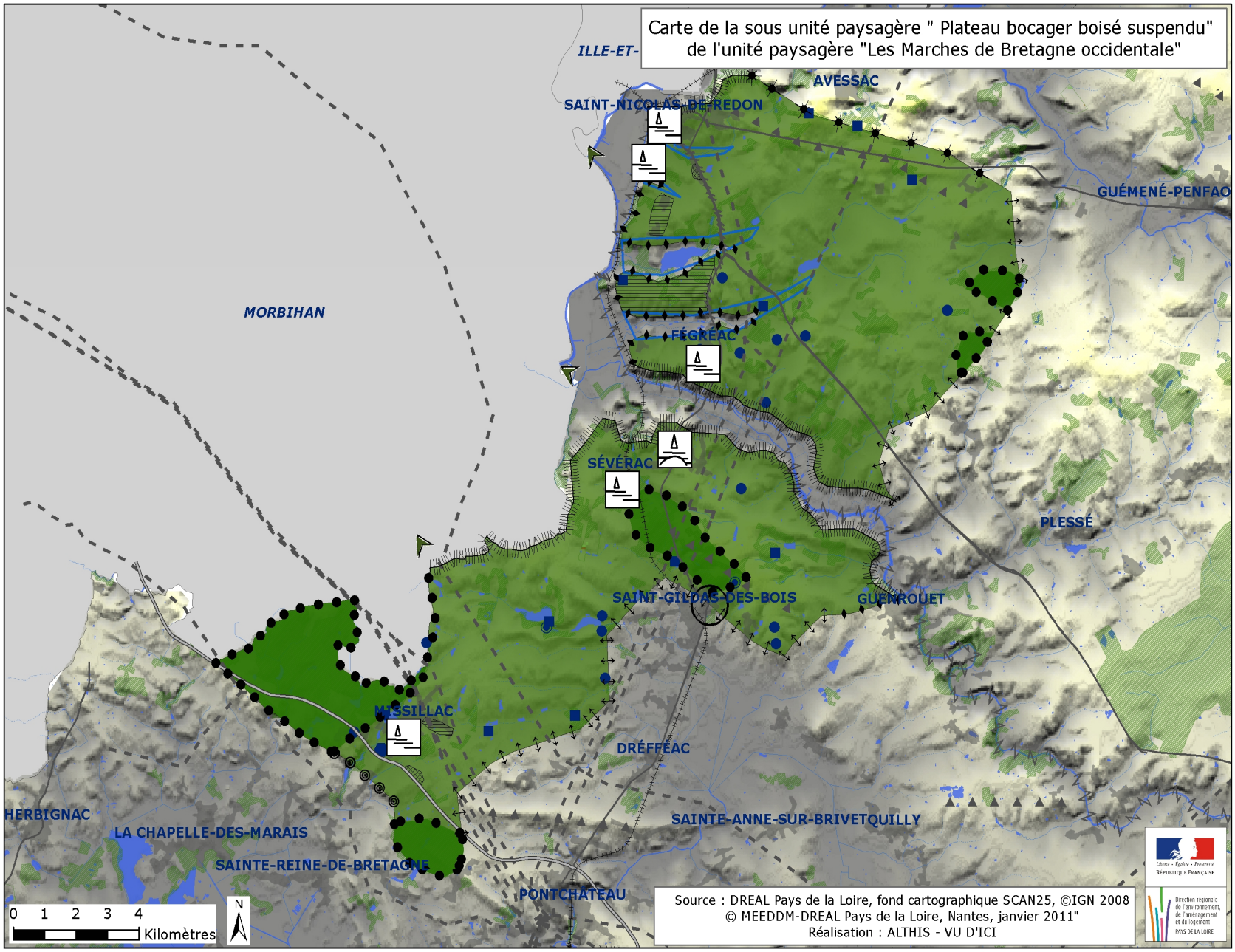
Carte de la sous unité paysagère " Plateau bocager boisé suspendu"
de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentale"
ILLE-ET-
AVESSAC
SAINT-NICOLAS-DE-REDON
GUÉMENÉ-PENFAO
MORBIHAN
FÉGRÉAC
SÉVÉRAC
PLESSÉ
SAINT-GILDAS-DES-BOIS
GUENROUET
MISSILLAC
DRÉFFÉAC
HERBIGNAC
LA CHAPELLE-DES-MARAIS
SAINTE-ANNE-SUR-BRIVETQUILLY
SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE
PONTCHÂTEAU
0 1 2 3 4
Kilomètres
N
Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2008
© MEEDDM-DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2011"
Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Légende de la sous unité paysagère " Plateau bocager boisé suspendu"
de l'unité paysagère "Les Marches de Bretagne occidentale"

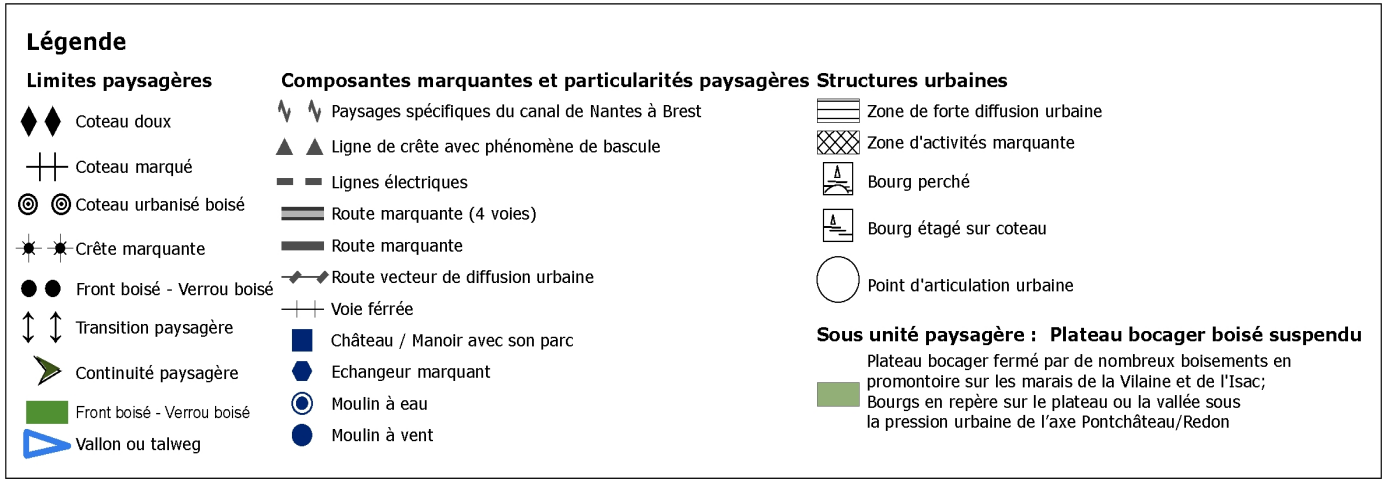

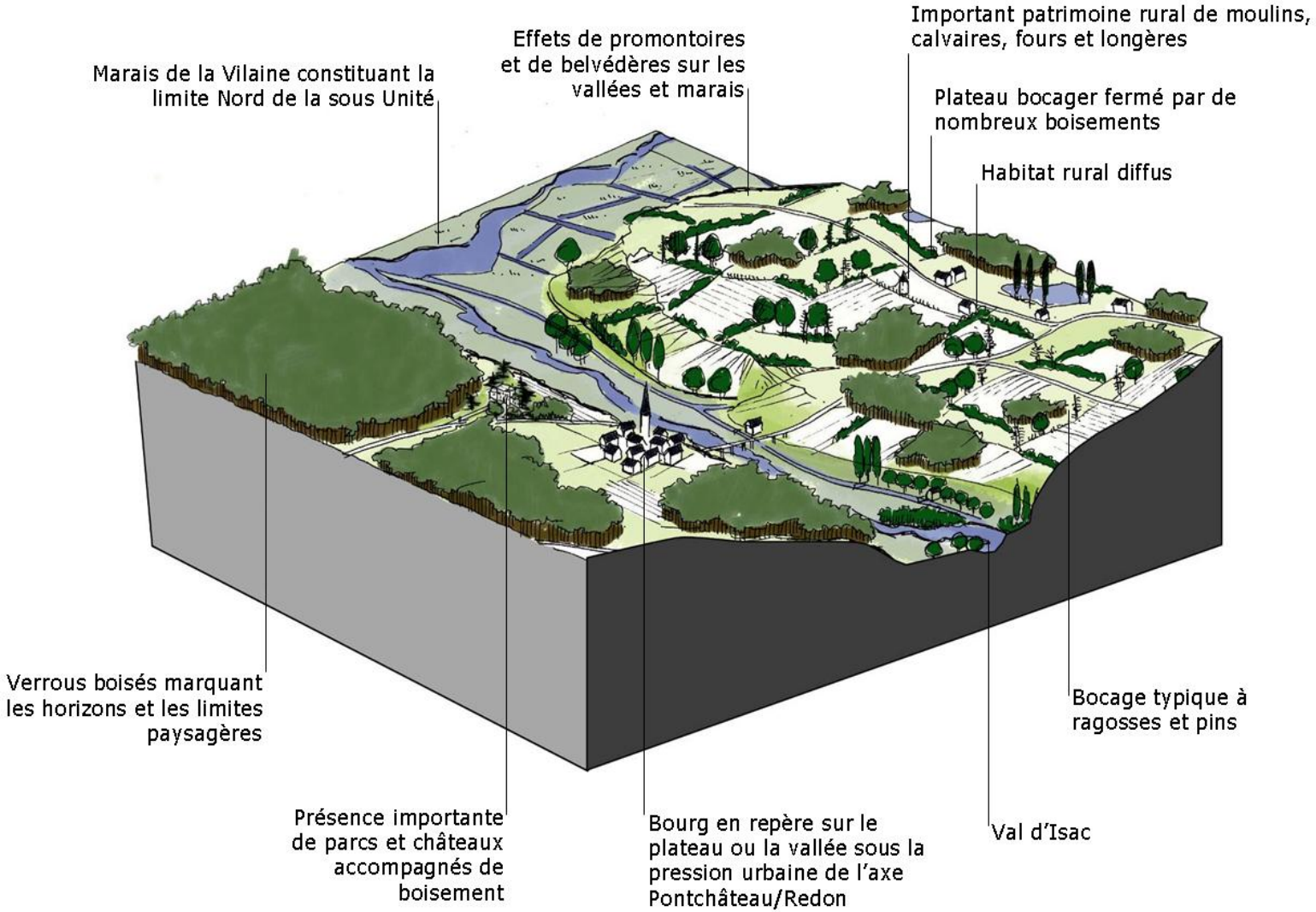
Marais de la Vilaine constituant la limite Nord de la sous Unité
Effets de promontoires et de belvédères sur les vallées et marais
Important patrimoine rural de moulins, calvaires, fours et longères
Plateau bocager fermé par de nombreux boisements
Habitat rural diffus
Verrous boisés marquant les horizons et les limites paysagères
Présence importante de parcs et châteaux accompagnés de boisement
Bourg en repère sur le plateau ou la vallée sous la pression urbaine de l'axe Pontchâteau/Redon
Val d'Isac
Bocage typique à ragosses et pins

Tendances d'évolution

Une pression urbaine importante

Développement des lotissements résidentiels greffés sur des bourgs ou sur des infrastructures routières

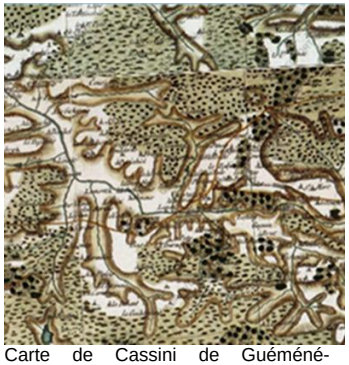

Carte de Cassini de Guéméné-XVIIIème siècle

On observe un développement du secteur résidentiel sous forme de mitage ou d'opérations groupées pavillonnaires, et à l'apparition corollaire de dents creuses agricoles évoluant vers des friches.
On observe notamment un développement notable aux abords des 2x2 voies.
Cette nouvelle urbanisation est souvent peu respectueuse des structures traditionnelles. Ces maisons entourées de jardins et en retrait des voies contrastent fortement avec les groupements de l'habitat traditionnel comme les centres bourgs où les hameaux.

L'intégration architecturale fait souvent défaut. Les opérations n'intègrent pas d'espaces publics de qualité et manquent de repères (intégration des éléments existants sans s'assurer de leur pertinence). La palette végétale horticole qui prédomine dans le paysage des bourgs est rarement reprise.
Cette urbanisation consommatrice d'espace se situe en continuité des bourgs et hameaux préexistants, aux franges urbaines trop marquantes dans le paysage. Cet habitat « diffus » est générateur de déplacements et consommateur d'espace.

L'activité agricole en mutation

Dans l'ensemble, de plus en plus de nouveaux espaces sont arrachés aux terres agricoles, afin de devenir constructibles et ainsi d'accueillir les logements et les activités. Cependant l'implantation des nouvelles extensions urbaines peut souvent compromettre l'activité agricole.

À la périphérie des bourgs, la périurbanisation au gré des opportunités foncières isole parfois certaines parcelles agricoles. Ces parcelles se trouvent coupées du reste de l'espace rural et leur surface ne suffit plus pour une exploitation devant être rentable. Ces terrains deviennent ainsi des friches agricoles en attendant qu'une nouvelle fonction leur soit attribué (le plus souvent elles sont finalement dédiées à leur tour au développement urbain). On assiste ainsi à la disparition progressive des parcelles agricoles proches de l'urbanisation.

La filière agricole est encore très dynamique, mais elle subit des pressions importantes. Le bon taux de remplacement des agriculteurs témoigne de ce dynamisme. Les filières bovines et laitières sont encore très dynamiques, mais présentent des fragilités. On observe notamment une pression foncière forte qui s'applique sur ce territoire agricole proche de grands axes de circulation.

Infrastructures

La mise en place du canal de Nantes à Brest et des liaisons Nantes/Rennes et Nantes/Brest ont contribué au développement des bourgs les plus proches.
Le territoire a globalement évolué à l'appui de ses liaisons Nord-Sud, sans véritablement tisser des relations Est-Ouest : la conséquence est la perception d'un paysage rural quand on traverse le territoire d'Est en Ouest et d'un paysage plutôt périurbain quand on emprunte les grandes voies Nord Sud.

Axe de communication générant un développement linéaire du bâti
En recherche d'accessibilité, des activités, ainsi que des habitations s'insèrent à proximité des axes routiers, créant des formes linéaires et imposant ainsi de nouvelles règles d'organisation spatiale en rupture avec les formes traditionnelles.

Projets de réaménagement des infrastructures existantes
Les voies de circulation sont confrontées à une augmentation générale du trafic. Elles prennent une importance de plus en plus grande, aussi bien en termes de surface qu'en termes d'impact visuel.

Voies réaménagées mal intégrées au paysage
Les voies de transit ou d'accès aux lotissements créent un paysage linéaire

propre. Ce sont souvent d'anciennes voies communales dont l'aménagement paysager s'est limité à un élargissement de l'emprise routière accompagné de mobilier de type routier (dispositifs anti-bruits, glissières, lampadaires, merlons qui masquent le paysage) sans intégration paysagère à l'environnement qu'elles traversent.

Développement des réseaux pour les extensions urbaines
Les extensions urbaines impliquent la construction de nouvelles infrastructures afin d'accorder le nouveau tissu bâti aux réseaux : routier, électrique, d'eau, d'assainissement ou téléphonique. Quand les voies traversent les bourgs et les villages, elles sont confrontées aux tissus urbains existants qui sont souvent peu appropriés à une telle utilisation de la voiture et à un partage modal entre différents usagers (piétons, vélos, voitures, poids lourds...)

Économie

Les nouveaux espaces aménagés pour les entreprises ont globalement un impact visuel fort. On observe de nouveaux types d'architecture, avec des bâtiments uniformes de formes rectangulaires sur de grandes parcelles qui s'intercalent dans le tissu urbain des bourgs. Dans les zones commerciales, les bâtiments sont accompagnés de grandes surfaces de stationnement qui soulignent la monumentalité de l'architecture.
Les activités implantées étant juxtaposées les unes aux autres sans réel travail sur les lisières ZA/campagne ou sur les clôtures.

Dans les années à venir, les projets de développement de Zones d'Activité concernent Derval et Nozay :
- Projet du parc de l'Estuaire à Derval
- Projet du parc de l'Oseraye à l'intersection RN 137/ RN170

L'empreinte des activités logistiques futures dans le paysage doit être anticipée.

Développement et paysage

Le SCOT du pays de Redon et Vilaine prévoit deux axes de développement privilégiés :
- L'axe Redon / Guéméné/ Grand Fougeray, autour duquel le SCOT prévoit d'exploiter le potentiel de développement logistique, mais aussi développement résidentiel et industriel,
- L'axe Redon / Plessé / Blain sera l'objet d'une valorisation en tant que porte touristique du Pays (vallée de l'Issac, canal de Nantes à Brest, forêt du Gâvre). Le SCOT identifie Plessé comme pôle relais.

Changement du type d'architecture

La nouvelle typologie, s'inspirant de formes architecturales contemporaines, crée un nouveau langage architectural qui, malheureusement, ne correspond plus à l'architecture vernaculaire. Il s'agit plutôt d'une banalisation et d'une répétition des formes déjà vues à l'échelle nationale ou même européenne.

L'habitat traditionnel associant une unité d'habitation, des dépendances et comportant une ou plusieurs caves est désormais remplacé par une maison individuelle accompagnée d'un garage.

Le développement urbain et sa traduction spatiale dans l'unité

Saint-Nicolas de Redon

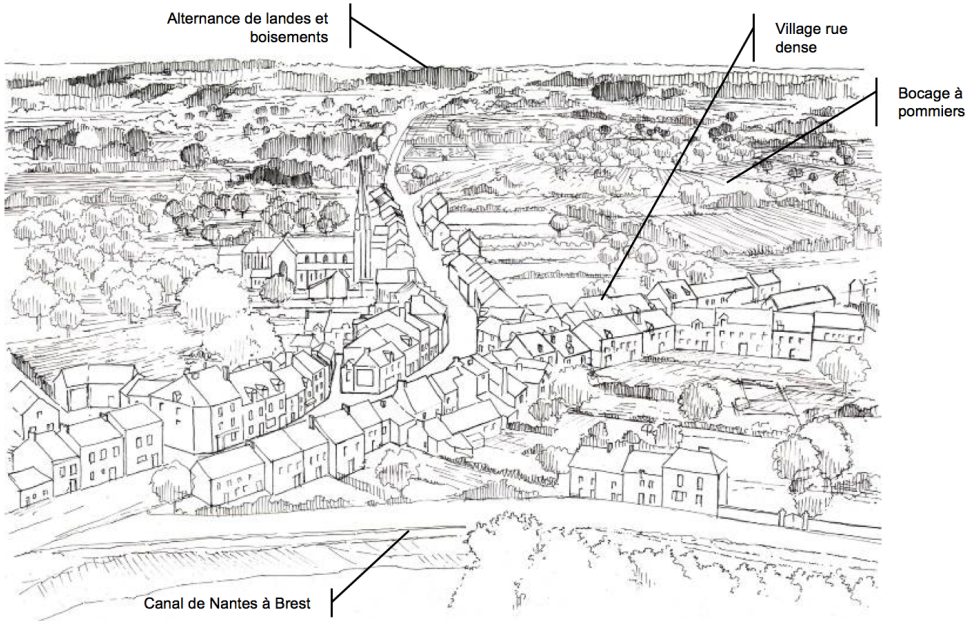

Simulation du paysage autour de Saint-Nicolas de Redon

Bocage à pommiers et alternance de landes et de boisements

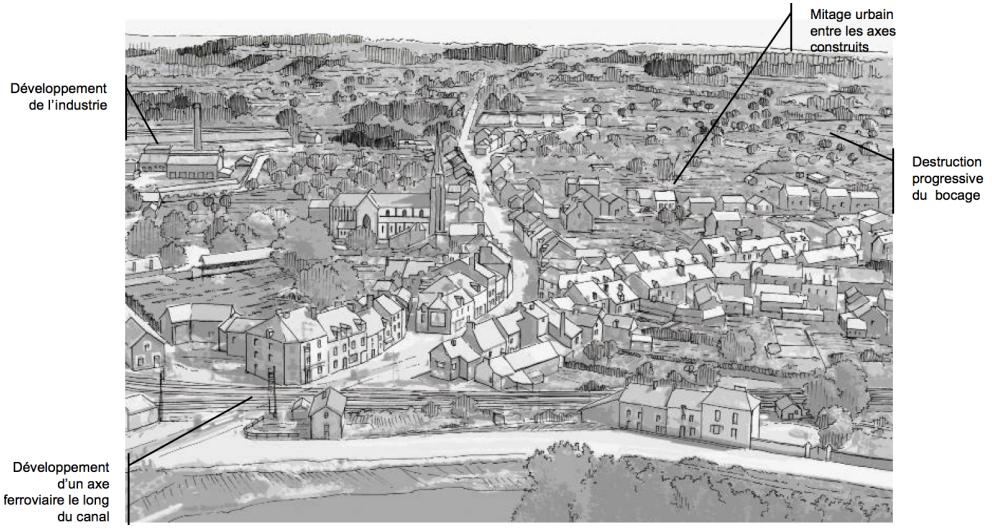

Simulation du paysage autour de Saint-Nicolas de Redon

Saint-Nicolas de Redon : Destruction progressive du bocage

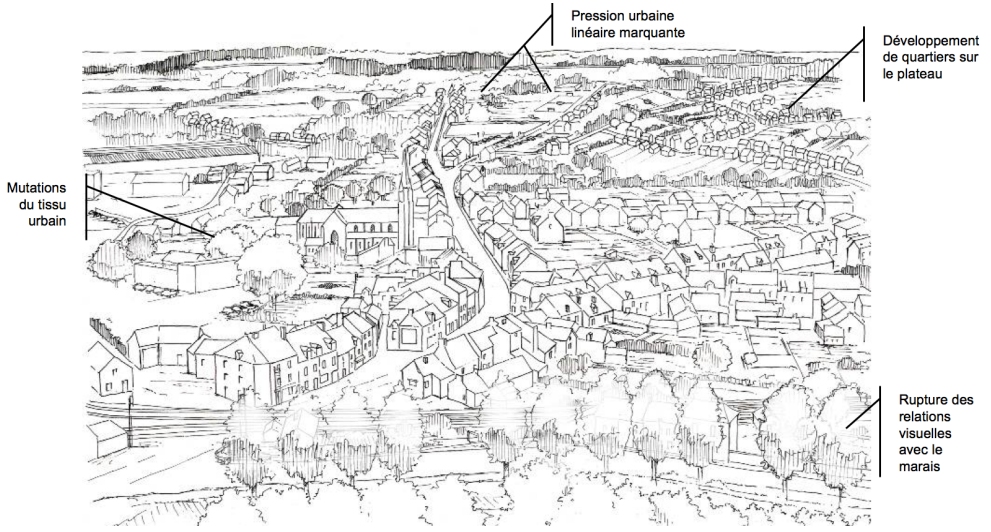

Simulation du paysage autour de Saint-Nicolas de Redon

Saint-Nicolas de Redon : De nouvelles extensions se développent sur le plateau,

dont l'impact visuel dans le paysage est particulièrement fort. L'urbanisation linéaire se poursuit.

Derval

Simulation du paysage autour de Derval – fin 1800

Le paysage se caractérise à l'origine par la présence d'un bocage dense à vergers de pommiers.

Le bourg présente une structure dense en étoile.

Simulation du paysage autour de Derval – 1950

Derval : Le bourg s'étend par étirement linéaire et par urbanisation diffuse.

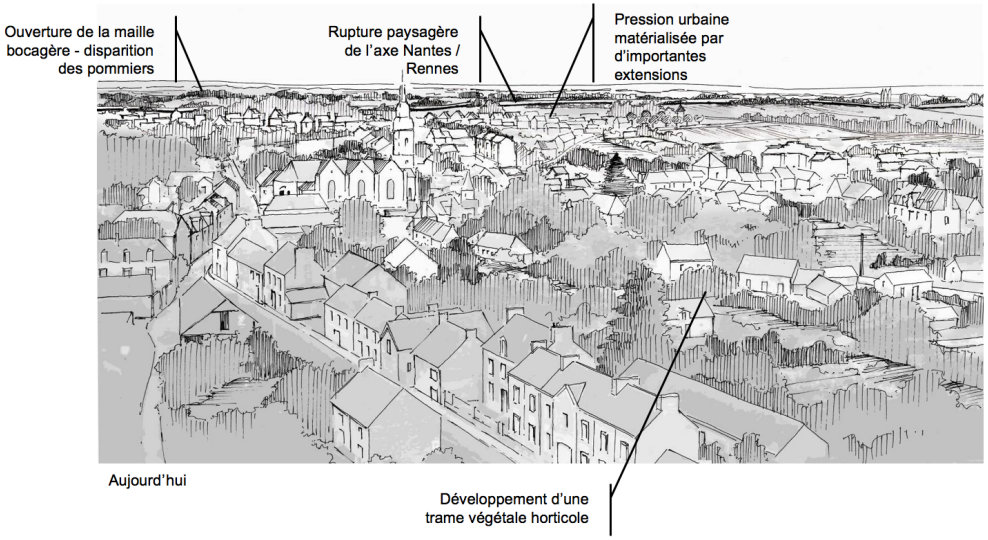

Simulation du paysage autour de Derval –aujourd'hui

Derval : La pression urbaine augmente et la maille bocagère s'ouvre progressivement. Les pommiers disparaissent.

Une trame végétale horticole se développe sur les extensions du bourg lâches.

Enjeux

Globalement, l'enjeu est de contenir la diffusion de l'habitat et structurer le développement de l'activité aux abords des échangeurs de voie express.

Les enjeux liés au mode d'habiter

en haut : St-Gildas-des-Bois / Guéméné Penfoe. En bas : Derval / Nozay

Les nouveaux lotissements résidentiels sont très consommateurs en espace, et participent fortement au mitage de territoire et à l'étalement urbain, qui conduisent à une perte de lisibilité des éléments identitaires du paysage tels que le bocage : Il s'agit donc comme ailleurs de contenir au maximum l'urbanisation dans les enveloppes existantes en privilégiant l'occupation des dents creuses et la densification avec un travail spécifique sur la qualité des formes urbaines.

Ce mode d'urbanisation se greffe sur les structures urbaines traditionnelles sans tenir compte de leurs spécificités, banalisant ainsi l'espace urbain, mais aussi les lisères entre ville et campagne. L'habitat diffus monofonctionnel est aussi générateur de déplacements et de nouvelles voiries, augmentant la place de l'automobile dans le paysage. L'enjeu est donc d'optimiser le linéaire de voirie en se greffant davantage sur la trame existante, de favoriser la mixité des fonctions, de traiter les lisières et d'adapter les constructions au contexte local (topographie, matériaux, couleurs, modénature).
La qualité du bocage ne pourra être préservée qu'à la condition qu'un véritable coup d'arrêt soit donné à l'étalement urbain.

Dans le choix et le traitement des extensions résidentielles, l'enjeu est de préserver les structures bocagères et d'accompagner les projets d'un volet insertion paysagère.

On pourra retrouver au sein des projets certains éléments des structures traditionnelles :

- Intégration architecturale (matériaux et couleurs respectueuses du style du pays de la Mée),
- Introduction de repères,
- Espaces publics de qualité.

Il s'agit notamment de définir les futures limites urbaines et de contenir l'urbanisation future de Guéméné-Penfao, Derval, Nozay ou encore St-Gildas-des-Bois.

Sur les secteurs pavillonnaires ni véritablement ruraux, ni urbains, il faut chercher

à recomposer les espaces situés l'intérieur des enveloppes déjà urbanisées avant d'envisager toute nouvelle extension urbaine. Il s'agit de favoriser une hiérarchisation des voies (repérage), une diversité de densités urbaines en relation avec les réseaux de transports, une mixité fonctionnelle et des coupures vertes. L'objectif est de poser la question de la création de quartier urbain à partir du tissu pavillonnaire existant.

Sur les zones rurales ayant subi une forte pression urbaine linéaire, l'enjeu est de parvenir à une meilleure structuration des développements à venir (soit pour retrouver un paysage agricole cohérent, soit pour développer un vrai tissu urbain identitaire).

Certains secteurs ruraux présentent déjà des signes visibles d'évolution, d'autres apparaissent comme des territoires de projets, notamment susceptibles de subir une mutation du paysage. L'enjeu est sur ces espaces de mener des réflexions pour une structuration sur le long terme qui permettent d'éviter la banalisation des paysages.
En parallèle, le maintien de la qualité du bocage tient également à la prise en main de la gestion du réseau de haie par les acteurs du monde agricole.

Enjeux liés aux activités économiques

Activités nautiques - canal de Nantes à Brest

L'enjeu est de contenir l'urbanisation future, notamment le développement des zones d'activités en entrée de ville, et de travailler davantage l'intégration paysagère et urbaine des futurs parcs d'activité (traiter les lisières ville/campagne, intégrer ces zones à part entière au sein d'une ville multimodale à travers la qualification de l'espace public et la création d'espaces adaptés aux piétons et vélos...).

Le développement du tourisme lié à la valorisation des activités de loisirs et de découverte du patrimoine liées à la vallée du Don, au canal de Nantes à Brest, et à la forêt du Gâvre constitue un autre enjeu économique intéressant (valorisation du patrimoine, développement de l'offre de loisirs et d'hébergement).

Enjeux liés aux infrastructures et déplacements

Nationale 171

Il s'agit de juguler la pression urbaine aux abords de la N137 et de la N171

Sur la N137, et sur l'ensemble des voies express, il serait intéressant de limiter les effets « tunnel vert » qui crée un paysage propre banalisé aux abords des voies rapides pour choisir de plutôt ouvrir des fenêtres sur le paysage.

La multiplication des réseaux de desserte et l'imperméabilisation des sols devra aussi être prise en compte dans les répercussions sur les vallées encaissées.

Enjeux liés à l'espace agricole

L'unité connaît une problématique forte de mitage et de continuités de l'espace rural sur les franges des grands axes.
Il faudra chercher à préserver la matrice agricole encore bien présente sur l'unité.
Il s'agit globalement de contrer la perte de lisibilité des formes traditionnelles en limitant :

- La dégradation du bocage,
- Le phénomène de mitage,
- L'enfrichement des parcelles agricoles encavées à l'intérieur des bourgs en développement,
- La perte de lisibilité des formes architecturales traditionnelles et la modification de l'impact de l'habitat rural,
- La dénaturation des ambiances rurales (diversité des extensions bâties agricoles souvent exposées en ligne de crête ou en milieu de coteau).

L'intégration paysagère des grands bâtiments d'élevage doit être particulièrement étudiée sur cette unité.

Enjeux liés à la topographie et aux espaces naturels

Les boisements identitaires et notamment la forêt du Gâvre devront être préservés.

La vallée du Don devra être protégée en tant que corridor écologique majeur. Son patrimoine naturel pourra être davantage exploité cependant dans le cadre d'une fréquentation touristique, notamment à travers la valorisation des effets de belvédère sur la vallée (crêtes ouvertes).

Le potentiel du canal de Nantes à Brest pourra être davantage exploité dans le cadre d'une fréquentation touristique maîtrisée.

Le potentiel paysager des microvallons donnant sur les marais de Redon devra être préservés et valorisé. Il s'agit d'un paysage d'interface intéressant entre les marais et la matrice agricole de l'unité.

Les coteaux surplombant le canal de Nantes à Brest à l'Ouest devront être préservés.

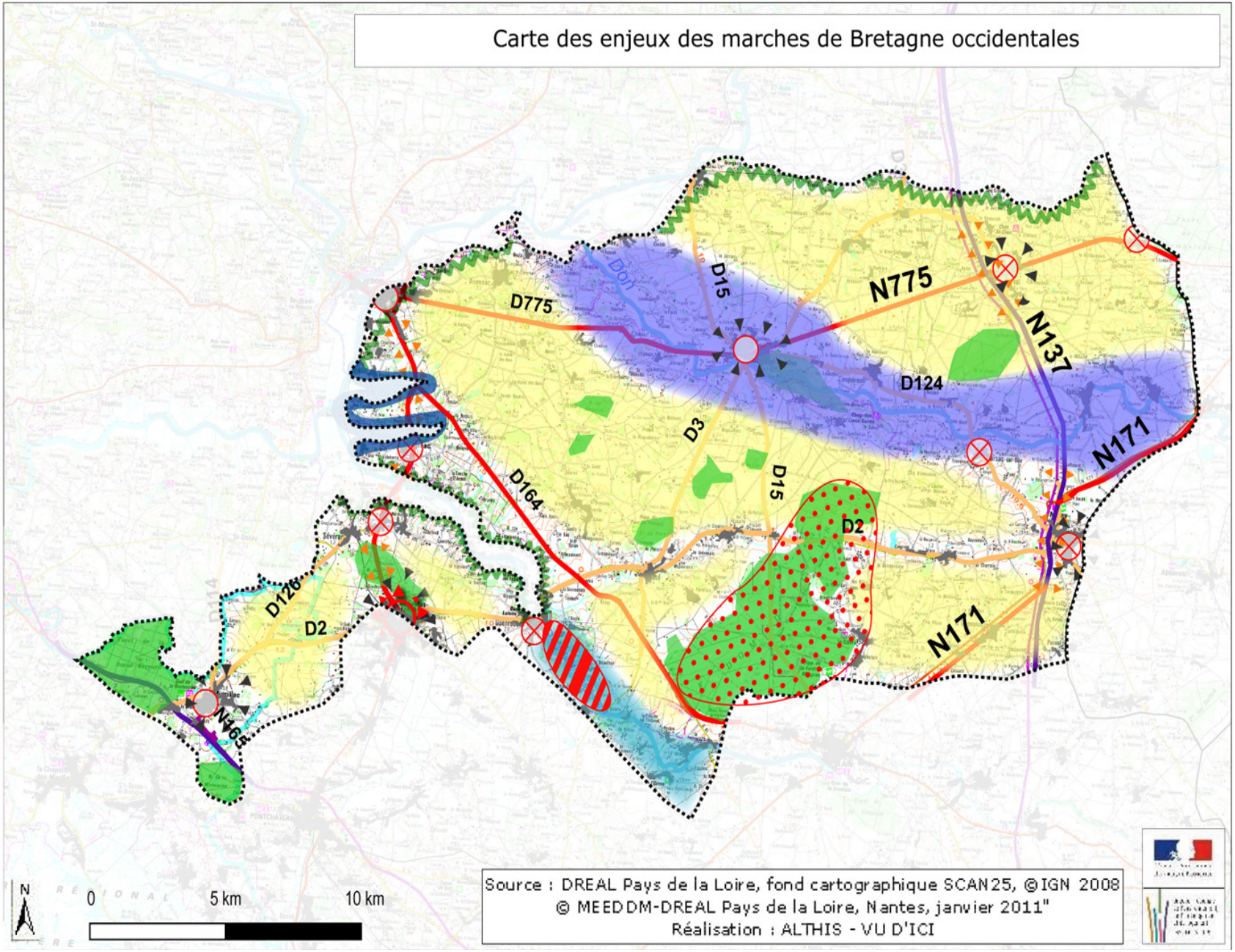
Carte des enjeux des marches de Bretagne occidentales
D775
Don
D15
N775
N137
D124
D3
D15
N171
D164
D2
D126
D2
N171
N465
N
0
5 km
10 km
Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2008
© MEEDDM-DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2011"
Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Légende des marches de Bretagne occidentales

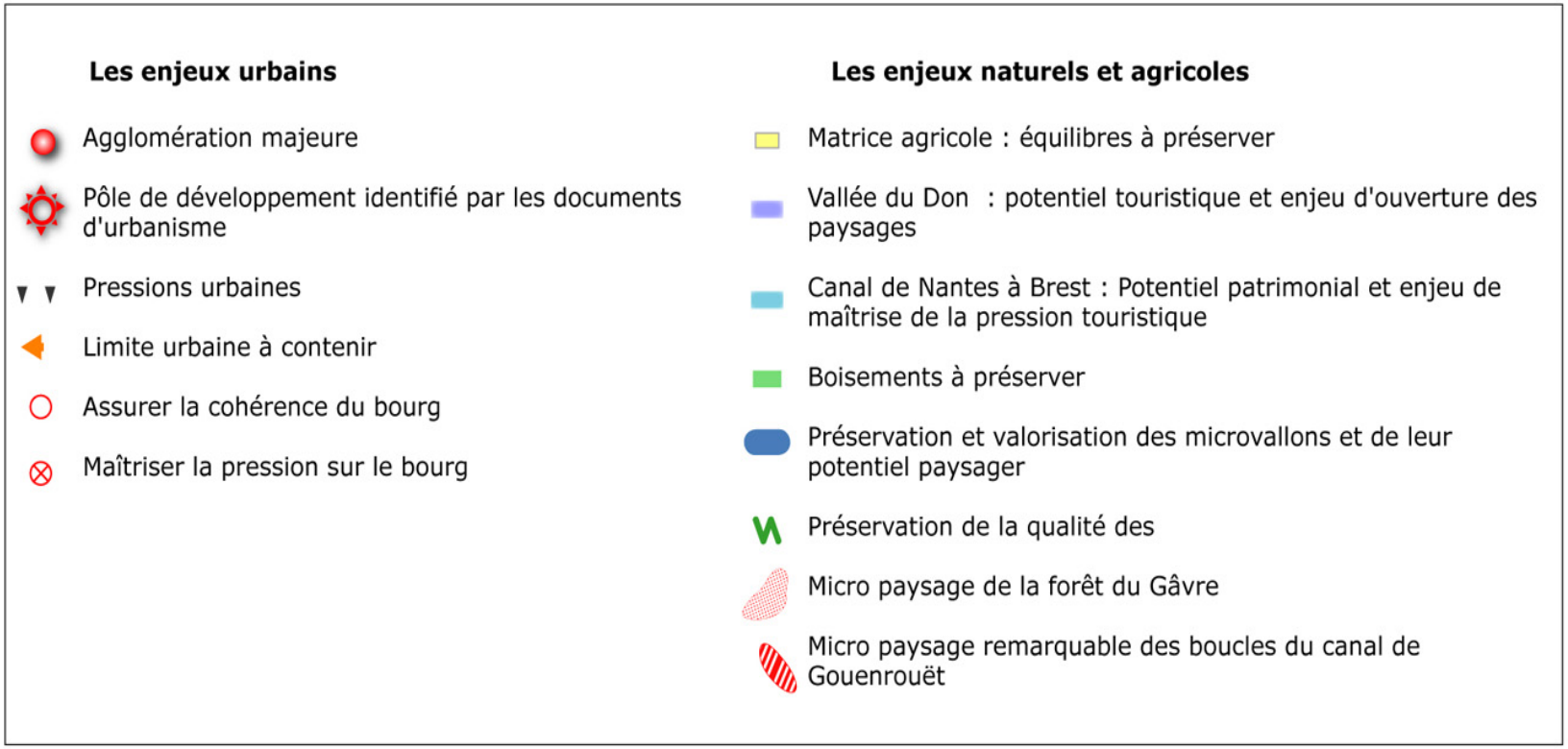

Synthèse

Diffusion urbaine pavillonnaire en zone rurale sur les bourgs à proximité des grands axes

Cette unité paysagère présente une diversité de paysages liée à l'alternance des plateaux bocagers semi-ouverts, de larges vallées inondables et des grands ensembles forestiers. Cette alternance compose un cadre de vie rural d'intérêt qui reste dans bien des cas relativement préservé. Même le patrimoine vernaculaire est relativement riche et forge l'identité du territoire, il n'en demeure pas moins fragile au regard des mutations qui se lisent sur le territoire. Les voies d'eau ne sont plus au coeur de l'économie de ce territoire comme autrefois. Aujourd'hui, ce sont les deux voies rapides vers Nantes aux extrémités est et ouest de l'unité qui font sentir leur influence. Cela se traduit pour les bourgs à proximité par une pression urbaine plus forte lisible au travers : des extensions pavillonnaires des bourgs, de la diffusion urbaine linéaire le long des voies, d'habitat sur les hameaux de campagne ou d'activités sur les voies principales. Les évolutions des pratiques agricoles ont conduit à l'ouverture de la trame bocagère ancienne. Les tendances d'évolution aujourd'hui conduisent localement à une fermeture du paysage qui tend à en masquer les plus beaux atouts. Il y a sur cette unité une vraie problématique de lisibilité des franges notamment sur l'interface vallée/plateau qui limite progressivement les perceptions en belvédère. Par conséquent, cela appauvrit les dynamiques de perception visuelle sur le terrain. L'enjeu aujourd'hui est certainement de préserver le caractère breton qui fait la singularité de cette unité dans le département.